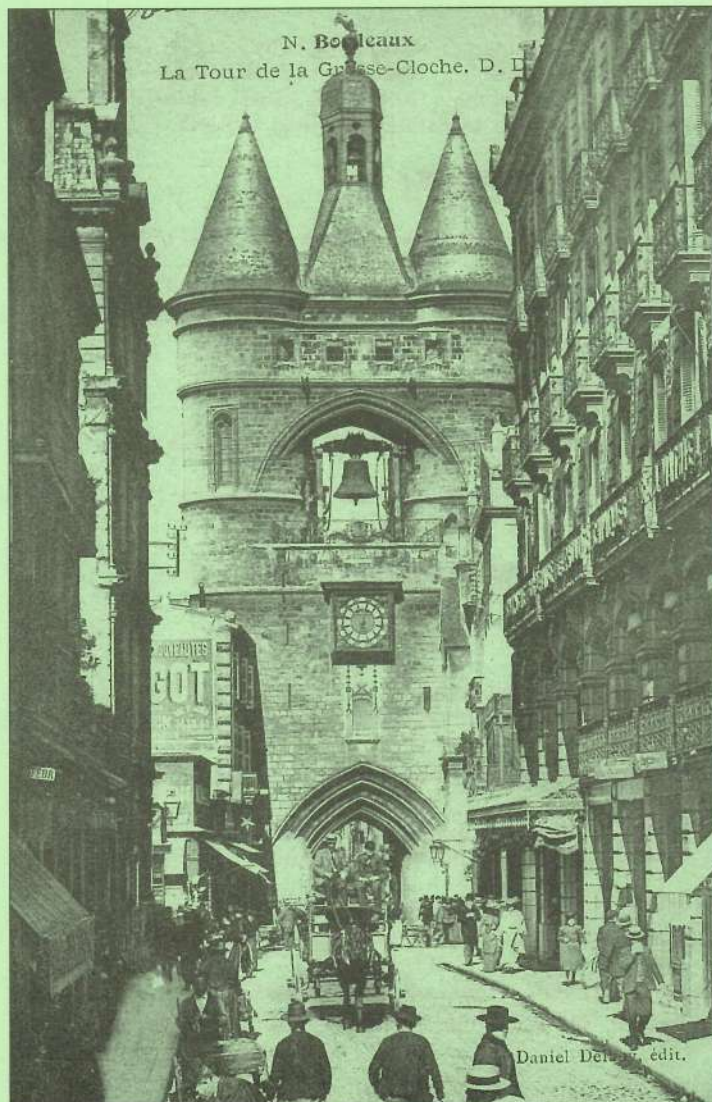


N° 71
Octobre 2001

INFORMATIONS A.G.B.



AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Association Loi de 1901 Dépôt Légal ISSN 0988747 n° Siret 391-537-073-00010

AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2 rue Paul BERT - 33000 BORDEAUX

Téléphone : & 05 56.44.81.99 (répondeur)

Fax n° 05 56 44 41 78

E-mail : g.nea.bordelaise@wanadoo.fr

Site : <http://agbordeaux.ifrance.com>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Présidente	Françoise BEIS-CHARTIER
Vice-Présidentes	Nicole POITOU
Trésorière.....	Marie Josèphe BOST
Secrétaire	France SEYRES
Secrétaire Courrier Electronique.....	Marcelle SOUNY
Délégué à l'Informatique	Marie-Claire de SAINT-AFFRIQUE
	Jacques LOISEAU

MEMBRES : Monique BAFFAUD, Arlette BESSON, Claude CHARBONNIER, Andrée CHARRIER, Pierre DUPOUY, Claude DURAND, Régine LABADIE, Pierre LABARRE, Geneviève LEMMER, Maurice LIGNON, Hélène PASQUET.

COMITE DE REDACTION DU BULLETIN

Directeur publication : Claude DURAND
Rédacteur en chef: Claude CHARBONNIER
Comité de rédaction: Arlette BESSON, Pierre DUPOUY, Pierre LABARRE, Maurice LIGNON, Jacques LOISEAU, Marcelle SOUNY

NOS ACTIVITES ET LEURS RESPONSABLES :

Permanences : (Anne Marie ECLINA, Nicole POITOU) les lundis et mercredis de chaque semaine, de 14h00 à 16h45

Initiation : (Simone HOURDEQUIN) Les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 14h00 à 17h00, ainsi que le premier samedi du mois sur rendez-vous.

Transcriptions: (Monique BAFFAUD).

Travaux informatiques : (Jacques LOISEAU) le mardi et le jeudi de 9h à 11h.

Lecture de textes anciens : (Pierre DUPOUY) de 14h30 à 16h30 à l'ATHENEE MUNICIPAL, le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

Bibliothèque : Hélène PASQUET et Nicole POITOU.

NOS ANTENNES

Antenne de PAUILLAC (Pierre DUPOUY)

Le 3ème mercredi du mois de 14h00 à 16h00 à l'hôtel de repos « Les Acacias » 33250 Pauillac

Antenne RAUZAN et du Brannais (Jacqueline Plat. Tel : 05 57 84 14 57)

Antenne de SAINT LOUBES (Monique BAFFAUD. Tel : 05 56 20 40 01)

Le 1er mardi du mois à partir de 20h00 à la Mairie 33450 SAINT LOUBES

Antenne de TALENCE (Marie Josèphe BOST)

Le 1er jeudi de chaque mois de 15h30 à 17h30 au Château Margaut à Talence

Antenne de VILLENAVE D'ORNON (Marie Josèphe BOST)

Le 1er lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00 à la salle Daguin à Chambéry.

SOMMAIRE

La Poste aux chevaux en Aquitaine (3) : Le passage du fleuve	4
L'Eglise au secours de la Justice : les monitoires	6
Généalogie Laurent – Branches Eyquem et Boyte	9
Questions – Réponses	11
Généalogies rapides	15
Ils se sont mariés ailleurs	22
Les nouveaux adhérents	24
En lisant les bulletins	25
Faut-il toujours se fier aux promesses	26
Fin d'une intrigue municipale	27
Nos Publications	28

COTISATIONS

Membre : 180 Fr. ou 27,44 Euros
Couple : 270 Fr. ou 41,16 Euros
Membre bienfaiteur : à partir de 300 Fr. ou 45,73 Euros
Moins de 30 ans : 90 Fr. ou 13,72 Euros
Cotisation sans bulletin : 90 Fr. ou 13,72 Euros
Prix de vente du bulletin : 30 Fr. ou 4,57 Euros

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du :
Trésorier des A.G.B.

A partir du 1er Janvier 2002, les banques n'accepteront plus les chèques en francs et nous ne pourrons plus les encaisser. C'est pourquoi nous vous demandons, après le 15 décembre 2001, de régler votre cotisation 2002 en Euros.

Pour la bonne marche de notre association, ne tardez pas de vous acquitter de votre cotisation.. Vous faciliterez le travail de la trésorière et éviterez les frais inutiles.

Merci d'avance.

Le bulletin est un " forum " où chacun a la possibilité de s'exprimer s'il le désire. Il ne doit pas être uniquement l'œuvre d'une équipe restreinte. Nous accueillerons avec plaisir vos articles d'intérêt généalogique ou historique local que vous pensez pouvoir intéresser vos collègues.

LES ARTICLES CONTENUS DANS LE PRESENT BULLETIN SONT SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS. LEUR REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, EST INTERDITE SANS LEUR AUTORISATION.



imprimerie

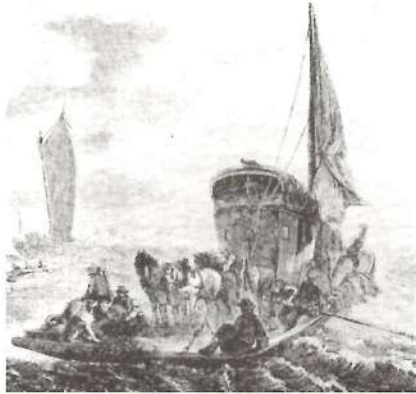
a. DUPIN MARILLIER S.A. 246, avenue de Thouars - 33400 TALENCE

Tél. 05 57 96 75 75 - Fax 05 57 96 74 74 - E.mail : IMPRIMERIE.DUPIN@wanadoo.fr

LA POSTE AUX CHEVAUX EN AQUITAINE

Maurice LIGNON

3.LE PASSAGE DU FLEUVE



Qu'il vienne du Nord ou du Sud, le voyageur transitant par Bordeaux devait traverser le fleuve en un point ou un autre. Venant de Paris, nous l'avons vu, il y avait deux itinéraires, celui d'Angoulême et celui de Limoges. Une autre voie était très fréquentée, celle venant de Nantes, via La Rochelle et Rochefort. Elle aboutissait à Blaye où il fallait donc embarquer. Diligences, carrosses et chaises étaient arrimées sur des gabares,. D'autres embarcations plus petites, anguilles et filadières, n'embarquaient que des voyageurs .

Le terme de gabare désigne une catégorie de bateaux caractéristique de la navigation fluviale et d'estuaire dont le déplacement, de cinq tonneaux pour les plus petites, pouvait atteindre et dépasser 20 tonneaux pour les plus grandes, leur permettant même

de s'aventurer sur la navigation côtière. Certaines, à fond plat, étaient échouées pour les opérations de chargement et de déchargement. Elles étaient dotées d'un gréement pour l'utilisation d'une voilure et d'une à quatre paires d'avirons atteignant parfois cinq mètres de long, lesquels, outre la propulsion, assuraient surtout l'orientation du bateau dans le courant. Les gabares utilisaient le sens de la marée. Le flot les portait jusqu'à Bordeaux et le jusant les ramenait à Blaye. Les horaires de passage étaient donc fonction de ces éléments et il fallait parfois traverser en pleine nuit ou encore se lever de très bon matin. Suivant les conditions,(vent, coefficient de marée, habileté des matelots), la traversée durait de quatre à dix heures. Par beau temps et belle brise, elle pouvait être une promenade d'agrément, mais, très souvent, par vent défavorable, crue du fleuve et, surtout, deux fois par an, aux équinoxes, avec la formation du mascaret, elle se révélait éprouvante pour le voyageur peu habitué à ce genre de navigation et nombreux sont les auteurs mentionnant cet aspect désagréable de leur voyage dans leur carnet de route, certains préférant même débarquer au plus vite, à Plassac ou à La Roche de Tau.

Le trafic était sévèrement réglementé par des dispositions dont l'origine remonte à 1520, périodiquement remises à jour, notamment le 10 Mai 1695, lorsque les jurats de Blaye, lassés des multiples conflits entre voyageurs et gabariers (conditions atmosphériques, volume de bagages, attente d'un nombre suffisant de passagers pour partir, matelots incapables et en nombre insuffisant, insultes et voies de fait, etc), publient un nouveau règlement stipulant, entre autres dispositions :

Art. I :Autorisation préalable des Bailles pour tout matelot pour le trajet Blaye-Bordeaux et retour sous peine d'amende de 10 livres et confiscation de la chaloupe.

Art. II Les maîtres d'équipage devront disposer d'un équipage de quatre hommes expérimentés, inscrits sur rôle. Défense aux maîtres, sous peine de mort, d'embarquer des chevaux sur leurs chaloupes si celles-ci n'ont pas été propres à cet effet par les bailles.

Art. III Les bateliers dont le rang de départ sera le premier, seront tenus de partir à la première marée sans aucune remise sous prétexte de ne pas avoir assez de charge (sauf en cas de mauvais temps) à peine de 10 livres d'amende.

Art. IV Interdiction de racolage des passagers dans les auberges et maisons particulières.

Art.VI Défense à tout batelier de faire aucune insulte aux passagers, de jurer et blasphémer le nom de Dieu, à peine de prison et 30 livres d'amende pour la première fois et punition corporelle en cas de récidive.

Art.IX Il sera payé pour le port d'un grand bateau chargé d'un carrosse à six chevaux 15 livres et quand le nombre de chevaux sera moindre 30 sols pour chaque cheval de carrosse et 20 sols pour chaque cheval de selle.

L'arrivée à Bordeaux se situait à Bacalan jusqu'au 20.03.1732 alors qu'un nouveau règlement précise : « Le nouveau port (à l'arrivée de Blaye) sera, à l'avenir, depuis le quai neuf jusque au monticule qui est sur le port de Chapeau Rouge, là où se mettaient avant les bateaux de Laroque, Detour, Bussy et Roque de Tau.»

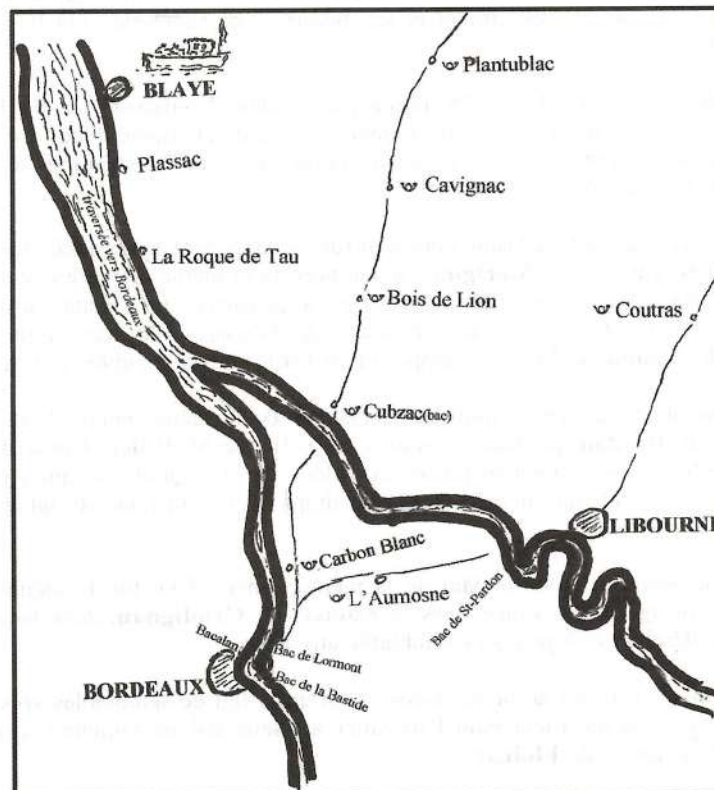
Au départ de Blaye, les voyageurs avaient une autre possibilité : poursuivre leur trajet sur la rive droite en se faisant voiturier jusqu'à Lormont où la traversée se faisait par un bac transportant « voyageurs et hardes » jusqu'à un point de la rive gauche se situant au niveau actuel de la rue Achard, laquelle s'appelait alors « chemin de Lormont »

C'est également à ce point de traversée qu'aboutissaient les itinéraires de Paris via Angoulême ou Limoges, après avoir traversé la Dordogne au bac de St-Pardon, en aval de Libourne, ceci jusqu'au 12.06.1763 lorsqu'un arrêté du Conseil d'Etat met en place un nouveau point de passage : « Le chemin aboutissant à la Porte de Bourgogne remplace celui de Lormont au Faubourg des Chartrons, d'où la nécessité de construire des bateaux et bacs propres à passer les voitures, charrettes et bestiaux par toutes marées, bateaux suivant plans du Sieur GROGNARD, constructeur des vaisseaux du Roi, propres à recevoir, de fortes voitures attelées. La concession est accordée contre 10 livres et, en contrepartie, il est prévu un droit de 10 sols par personne. Cheval ou mulet : 5 sols. Bœuf ou vache : 4sols. Chaises de poste ou autre voiture à deux roues : une livre plus cinq sols par animal servant à tirer les dites voitures. Par berline, carrosse ou autre voiture à quatre roues, y compris le conducteur ; deux livres cinq sols plus cinq sols par animal ». Cet arrêté est complété le 14 01.1764 et il est alors précisé que le dit tarif se limite à tout ce qui passera de port de la Porte de Bourgogne allant à la Bastide « depuis l'encoignure de la Porte de Bourgogne, à main droite d'icelle jusqu'à la Porte des Portenets ». Il est prévu trois bacs ou bateaux à fond plat propres à embarquer charrettes et autres voitures attelées, armés chacun de cinq matelots faits et experts à la navigation et douze filadières ou gabares, fournies chacune de trois matelots expérimentés et connaissant la passe.

Le passage de Lormont perdurera néanmoins, toujours limité aux seuls voyageurs et bagages et il faudra attendre la construction des ponts : 1821 Bordeaux, 1825 Libourne, 1835 Cubzac pour que le réseau routier régional prenne sa configuration définitive...jusqu'à l'arrivée du chemin de fer.

Prochain chapitre : les maîtres de Poste »

1



L'ÉGLISE AU SECOURS DE LA JUSTICE : LES MONITOIRES

Sous l'Ancien Régime, lorsqu'elles n'arrivaient pas à découvrir les auteurs de certains crimes ou délits, les autorités judiciaires pouvaient avoir recours à l'aide de l'Église, en demandant à l'évêque de publier un monitoire : lettre promulguée par l'autorité ecclésiastique, invitant tous ceux qui étaient au courant de certains faits criminels à les révéler, sous peine d'excommunication. Le monitoire était lu en chaire par le curé au cours des messes dominicales.

Pour le peuple chrétien de l'époque, l'excommunication était un châtiment redouté, et cet « appel à témoins » pouvait avoir un certain résultat . « Un monitoire est une espèce de proscription... voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les Calas et les Sirven », écrit Voltaire. Madame de Sévigné emploie le terme dans un mode plus humoristique dans une lettre du 23.10.1676; « on disait l'autre jour qu'on avait jeté un monitoire pour savoir où était l'armée de Monsieur de Luxembourg ».(Dictionnaire de la Langue Française de Littré)

En 1778, à la suite d'un certain nombre de crimes et délits restés impunis, à Bordeaux et dans des paroisses avoisinantes, le monitoire suivant fut « fulminé » par l'Archevêque de Bordeaux, Mgr Champion de Cicé. (Ce document est extrait, avec l'autorisation de l'auteur, de l'ouvrage paru récemment : Mémoire en images de Gradignan par Mr Jacques CLEMENS, éditions Alan Sutton).

ARTICLES DE MONITOIRE

A IMPETRER

A la requête de M. le Procureur-Général du Roy au Parlement ,suivant l'Arrêt de la Cour du 23 juin dernier, pour être publiés dans les églises paroissiales de Saint Michel et de Sainte Eulalie de Bordeaux, de Saint Seurin lès Bordeaux, de Mérignac, d'Eysines, de Blanquefort, de Saint Loubès, Saint Denis, Libourne, Saint Meard sur Lisle, de Bègle, de Villenave, de Cerons, de Talence et de Gradignan,

Dit l'Impétrant qu'au mois de mars 1778 la Dame veuve Labatut fut nuitamment assassinée dans sa maison du lieu de Cauderan, village de Saubos, paroisse de **Saint Seurin**, par des Quidams, au nombre de cinq, armés d'un fusil et de pistolets, et qui avoient le visage couvert ou enveloppé de mouchoirs, lesquels, au moyen d'une barre de fer qu'ils faussèrent ou enlevèrent d'une croisée, s'introduisirent vers minuit dans la dite maison, dont deux ou trois jours auparavant ils étaient venus examiner la situation et les êtres ; et ayant pénétré dans la chambre où la dite Dame et ses Servantes étoient couchées, forcèrent le dite Dame, en la menaçant, et ses servantes, de leur brûler la cervelle, à leur livrer les clefs, et à se lever pour leur ouvrir elles-mêmes les armoires et bureaux, et lui volèrent son argent et ses bijoux, son argenterie, son linge, ses hardes et presque tous ses meubles et effets.

Que dans le même mois de Mars 1778, la maison du sieur Noulabade, au dit lieu de **Cauderan**, dans laquelle il n'y avoit alors personne, fut également dévastée et démeublée par des Quidams qui s'y introduisirent aussi par le moyen d'effractions qu'ils firent de la même manière à une croisée, et qui en enlevèrent presque tous les meubles et effets.

Qu'au mois d'Avril suivant, la Dame Galineau fut, aussi de nuit assassinée dans sa maison, au village ou quartier de Guarrigues, paroisse de **Mérignac**, à-peu-près de la même manière que l'avoit été la dite Dame veuve Labatut, par des Quidams armés d'un poignard et de pistolets, qui s'étant introduits dans sa maison et dans sa chambre, et l'ayant forcée, en la menaçant de l'égorger, de leur livrer les clefs, lui volèrent pareillement une grande quantité de linge, de nippes et de hardes, et de meubles et effets.

Que dans la nuit du 17 au 18 du mois de Décembre de la même année 1778, la maison de la Dame Blanc-Nogués, au lieu du **Haillan**, paroisse d'Eysines, et celle de M. Pellet, Conseiller au Parlement, située dans la paroisse de **Bègle**, furent également pillées et volées par des Quidams, qui s'y introduisirent aussi par des effractions qu'ils y firent, et qui en enlevèrent des draps de lit, du linge de table, des lits, des nippes et hardes, et autres effets et meubles.

Qu'au commencement du mois de Mai de la même année, il en fut de même de la maison du Sieur Castera, Receveur des consignations, située dans la paroisse de **Gradignan**, dans laquelle il fut fait aussi un pillage ou vol très considérable, et à-peu-près semblable aux autres.

Que dans le mois d'Avril de la même année, il fut aussi fait de semblables vols et dévastations dans la maison du sieur Montaigne, ancien Lieutenant Particulier au Sénéchal de Guienne, située dans la paroisse de **Saint Loubès** et dans la paroisse de **Floirac**.

Qu'il fut encore volé de nuit au sieur Sandilhans, dans l'écurie de sa maison, dans la paroisse de **Talence**, deux chevaux de prix, l'un de carrosse et l'autre de selle, au mois de juillet 1778.

Que pareillement, dans le mois de juillet 1778, il fut volé dans l'écurie de la maison de Carbonieux, appartenante aux Bénédictins, située dans la paroisse de **Villenave**, trois chevaux avec leurs brides et bridons, ou filets, des courroies de cuir et une redingote grise, doublée de noir, par trois Quidams, qui ensuite traversèrent la rivière avec les dits trois chevaux au passage de **Cerons**.

Qu'enfin le premier du mois d'Avril de la même année, il fut volé, dans la rue du Pas Saint-George, à **Bordeaux**, sur une bête de somme appartenante à une blanchisseuse, un sac de linge que ladite blanchisseuse venoit remettre au sieur Clausure, huissier à la Bourse, qui lui avoit donné ce linge à blanchir.

Qu'à raison de ces différents vols, il a été fait par les sieurs Maire et Jurats de Bordeaux, et par les Juges des lieux, divers verbaux ; qu'il a été instruit, à la requête du Procureur-Syndic de la ville, par les dits sieurs Maire et Jurats, diverses procédures ; qu'il a été rendu par eux des sentences, et par la Cour des Arrêts, à l'égard des accusés et prévenus des dits crimes ; mais que tous les coupables d'iceux n'étant pas connus, et lesdites procédures n'ayant pas paru suffisantes pour les faire découvrir, ni suffisamment concluantes à l'égard de certains accusés détenus, la Cour, par arrêt du 22 Juin dernier, a ordonné, avant faire procéder au Jugement du procès, qu'à la diligence de l'impétrant, il sera plus amplement enquis dans le délai de trois mois et qu'il sera publié des Monitoires partout où besoin sera.

Qu'en conséquence, et en exécution dudit arrêt, l'Impétrant a recours à l'autorité de l'Eglise, afin que ceux ou celles qui ont quelque connoissance des vols, ou de quelques-uns des crimes ci-dessus énoncés, soit pour les avoir vu commettre, projeter, comploter, oui dire, donné conseil ou aide, soit pour sçavoir quelqu'un des susdits faits, ou quelque circonstance qui y ait trait ou rapport, en quelque sorte ou manière, soit pour avoir connoissance de l'auteur ou des auteurs, fauteurs ou complices desdits crimes, ou receleurs desdits effets volés, aient à le dire, révéler et déclarer, sous les peines et censures ordinaires, dans trois jours après la publication des Présentes.

DUDON

Après cet exposé des faits, on trouve, rédigées en latin, les instructions de l'Archevêque à ses curés :

HIERONIMUS-MARIA CHAMPION DE CICE, Providencia divina et sanctae Sedis Apostolicae auctoritate, burdigalensis Archiepiscopus, Aquitaniae Primas, Dilectis nobis in Christo Rectoribus Parochiarum Sancti Michaëlis, Sanctae Eulaliae, Sancti Severini hujus civitatis, nec-non Rectoribus Parochiarum de Mérignac, d'Eysines, Blanquefort, St-Loubès, St-Denis, Libourne, St-Meard sur Lisle, de Bègle, de Villenave, de Cerons, de Talence et de Gradignan, in nostra dioecesi, salutem in Domino. Mandamus vobis ut articulos quaerimoniae supra scriptos, in vestris Ecclesiis, per tres dies dominicos aut festos, inter Missarum solemnias, populoque, ut moris est, rite congregato, distincte et de verbo ad verbum, claraque et intelligibili voce, legatis, pronuncietis et declaretis, omnibusque rei in dietis articulis expressae veram noticiam habentibus, in virtute sanctae obedientiae injugatis, ut quamprimum poterunt, saltem infra sex dies post tertiam dictorum articulorum publicationem, quidquid de praemissis viderent aut sciverent, expresse et sufficienter ad effectum probationis vobis revelent aut Parte conquerenti satisfaciant, prout unumquemque tanget ; alias nisi paruerint monitionibus hujusmodi, sciant se excommunicationi fore subjiciendos. Datum Burdigalae in Palacio nostro Archiepiscopali, sub signo Vicariorum nostrorum generalium, ac Secretarii Archiepiscopatus nostri subscriptione, anno Domini millesimo septingentesimo octogesimo prima, die vero mensis Augusti octava.

BOUDIN, Vic.Gen.

LEBERTHON, Vic. Gen.

Ce qu'on peut traduire ainsi :

Jérôme Marie CHAMPION de CICE, par la Providence divine et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, à nos affectionnés curés dans le Christ des paroisses Saint Michel, Sainte Eulalie, Saint Seurin de cette cité, et aussi les curés des paroisses de Mérignac, d'Eysines, Blanquefort, St-Loubes, St-Denis, Libourne, St-Meard sur l'Isle, de Bègles, de Villenave, de Cerons, de Talence et de Gradignan, dans notre diocèse, salut dans le Seigneur.

Nous vous mandons, dans vos églises, pendant trois dimanches ou jours fériés au cours de la célébration des messes, et le peuple, étant, comme c'est la coutume, rassemblé selon les formes, de lire, prononcer et déclarer distinctement, mot à mot, et d'une voix claire et intelligible, les articles de monitoire ci-dessus écrits, et qu'à tous ceux qui ont une vraie connoissance de l'affaire exposée dans les dits articles, vous imposiez, en vertu de la sainte obéissance, que, dès qu'ils le pourront, au plus six jours après la troisième publication des dits

articles, ils vous révèlent, clairement et suffisamment pour l'établissement de la preuve, tout ce qu'ils auront vu ou su au sujet des faits précédents, ou donnent satisfaction à la partie plaignante, dans la mesure où cela touche chacun. Autrement, s'ils n'obéissent pas à ces avertissements, qu'ils sachent qu'ils s'exposent à l'excommunication.

Donné à Bordeaux, dans notre palais archiépiscopal, sous le seing de nos vicaires généraux et la signature de notre secrétaire archiépiscopal, l'année du Seigneur mil sept cent quatre vingt un, le huitième jour du mois d'août.

Au bas de l'exemplaire de ce monitoire concernant sa paroisse, le curé de Bègles a porté la mention suivante :

Nous soussignés, curé de Bègle, certifions avoir publié au prône de la messe paroissiale pendant trois dimanches consécutifs les articles de monitoire mentionnés ci-dessus, sans qu'il soit survenu de révélation.

En foi de quoi, à Bègle le 6 7bre 1781,

Daguzan curé de Bègle

Ce monitoire eut-il plus de succès dans les autres paroisses où il fut publié ? Malgré la menace d'excommunication, beaucoup de fidèles devaient garder le silence par crainte de représailles ou par complicité tacite avec les auteurs de ces délits.

Les monitoires étaient parfois plus « payants », tel celui que j'ai rencontré au cours de mes recherches généalogiques et qui fut proclamé dans les circonstances suivantes :

Pendant la Guerre de Sept Ans, en 1758, les Anglais après avoir débarqué sans problème le 7 août environ 10.000 hommes à l'ouest de Cherbourg, détruisirent les installations, militaires et portuaires, incendiant 36 navires de commerce, pillèrent la ville et ses environs, avant de rembarquer le 16 août. Comme il arrive souvent en pareil cas, un certain nombre d'habitants du pays profitèrent du chaos pour se livrer au pillage. Pour les retrouver, un monitoire fut publié un an plus tard, le 23 juillet 1759, dans lequel les accusations étaient parfois portées de façon précise ;

Il fut lu entre autres en chaire de l'église d'Equeurdreville, dans la banlieue de Cherbourg, par le curé, l'abbé Laurent Durand, frère de mon ancêtre N° 128 SOSA :

« Nous avons reçu la plainte du sieur Procureur du Roy du siège de la police de Cherbourg contre ceux ou celles qui auraient connoissance de certains malfaiteurs qui ayant trouvé dans les paroisses d'Octeville et d'Equeurdreville des maisons que leurs propriétaires par crainte de la mort avaient abandonnées, les dits malfaiteurs y auraient entré et d'où on les aurait vus sortir chargés des effets qu'ils venaient de voler, desquels malfaiteurs il y en a même eu qui se sont vantés d'être riches pour toujours et n'en voudraient venir à révélation.

« Contre ceux ou celles qui auraient connoissance de certains malfaiteurs qui après avoir entré dans les maisons des dites paroisses y auraient volé les fusils, les blés, le cidre, les linges et les hardes et généralement tout ce qu'ils auraient trouvé, après quoi l'auraient caché pour s'en assurer la propriété et n'en voudraient venir à révélation.

« Contre ceux ou celle qui auraient connoissance de certaine malfaictrice qui de concert avec son mary et sa fille étant allée dans une grange appartenant au sieur de La Fauvellierie-Mosqueron, sise en la paroisse de Martinvast, y auraient pris une grande quantité de draps de lit, des doubliers, des serviettes, des chemises et autres effets qu'elle chargea sur des chevaux que quelqu'un de connivence avec elle lui avait baillé et après quoi les transporta accompagnée de son mary et de sa fille chez elle en la paroisse d'Equeurdreville, qu'ils cachèrent par ensemble soigneusement le tout et ensuite en furent vendre une partie au bourg de Briquerebec où la fille de la malfaictrice dit en autres que si les Anglais ne trouvaient point ce qu'il y avoit de caché dans son jardin, qu'elle se f..... d'eux et n'en voudroient venir à révélation.

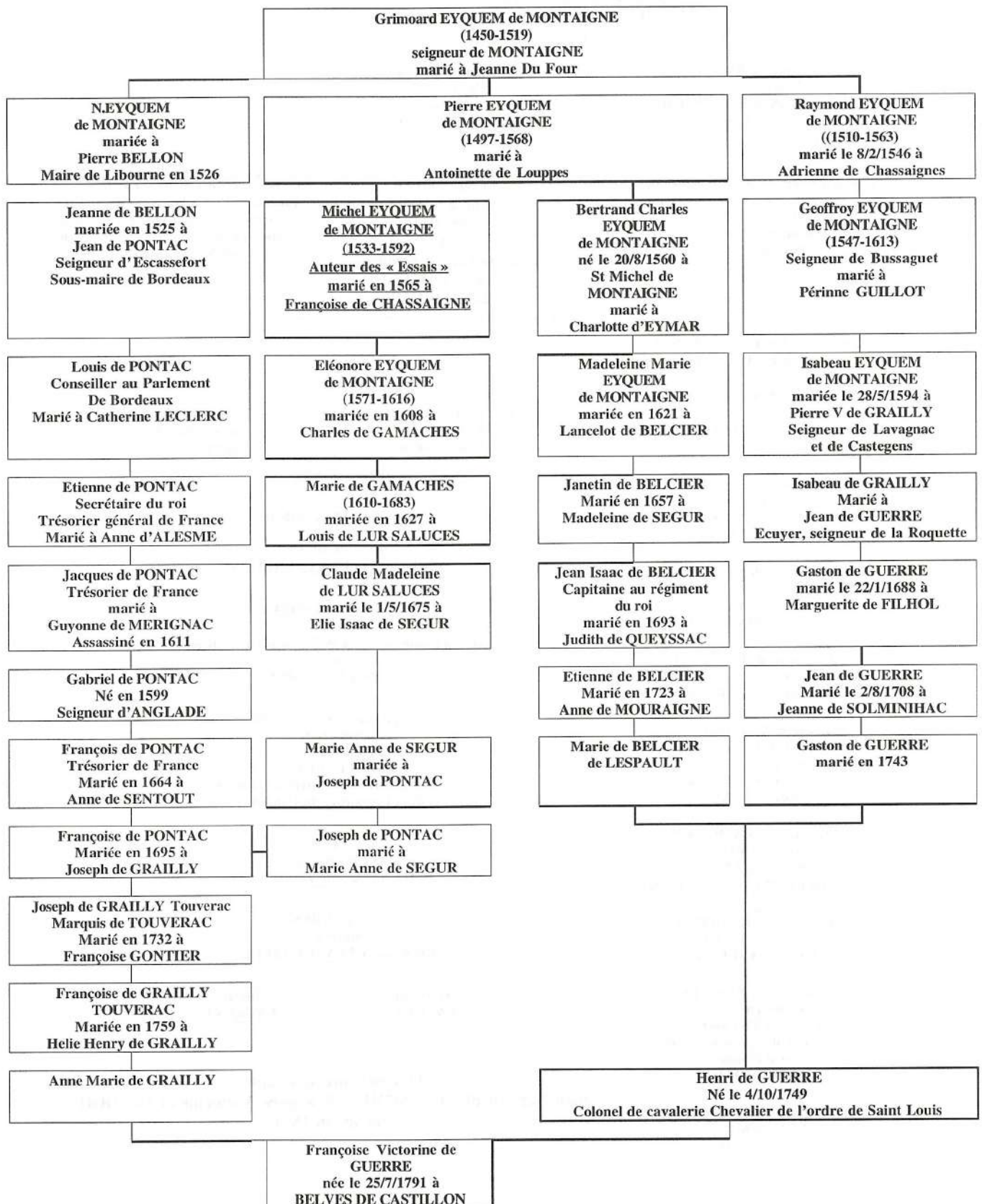
« Contre ceux ou celles qui auroient connoissance de ceux ou celles qui pendant le séjour et après le départ des Anglais en la ville de Cherbourg et paroisses circonvoisines auroient pris, volé, enlevé, soustrait, recelé ou auroient bénéficié directement ou indirectement des meubles ou effets de quelque nature ou prix qu'ils pussent être, plus auroient fait vendre ou acheté ou en auroient favorisé la vente, auroient donné conseil, presté faveur, ayde ou assistance dans le vol, soustraction, recel ou vente des dits meubles ou effets de quelque manière que ce puisse être, en peuvent déposer.

« Et vous mandons de les avertir de notre part et autorité de l'Eglise par trois dimanches consécutifs aux prônes de vos messes paroissiales, qu'ils aient quant aux uns à venir à révélation et les malfaiteurs et leurs complices à satisfaction dans les six jours au plus tard après le troisième publication des présentes, autrement nous procéderons contre eux par les censures ecclésiastiques et selon la forme du droit nous nous servirons de l'excommunication. »

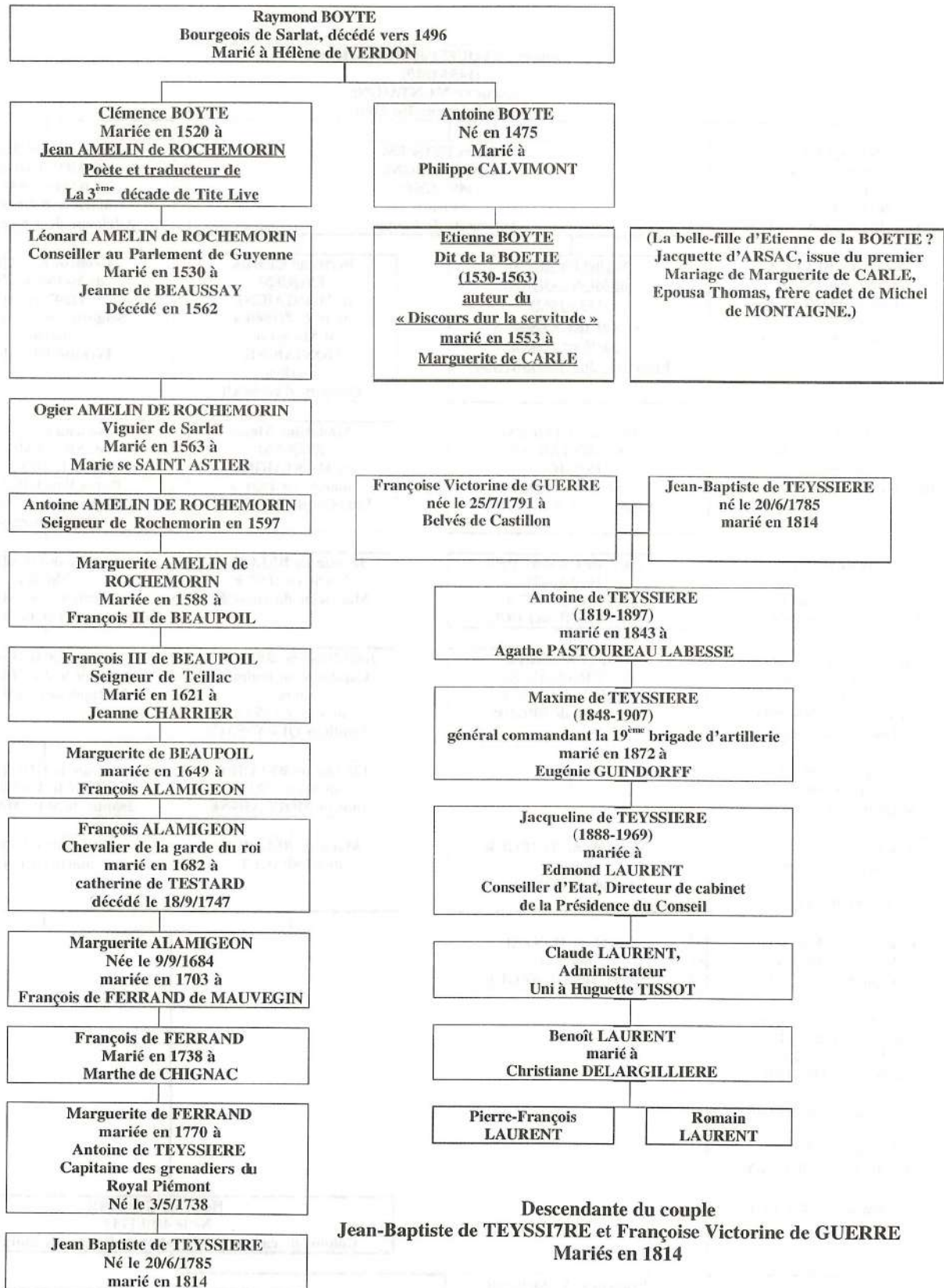
Ce monitoire qui fut publié dans sept paroisses de la région, amena **164 dépositions** pour l'ensemble des faits relatés.

Claude DURAND

GENEALOGIE DE Mr Benoît LAURENT – Adht n° 996 – Branche EYQUEM de MONTAIGNE.



GENEALOGIE DE Mr Benoît LAURENT – Adht n° 996 – Branche BOYTE.



QUESTIONS

2001/085 AUMAITRE / CHAUMET

Rech. x av. 1752 et asc François AUMAITRE (AUMETTRE)/ Bernardine CHAUMET (+ 20.09.1751) aux environs de LALANDE DE FRONSAC.

Alain DELFAU – adh. 1024

2001/086 BERTRAND

Rech. ° de Pierre BERTRAND fs de Jean et Jeanne PAPERAN, marié le 12.2.1763 à ST CLEMENT D'AIGUEMORTES à Marguerite RAFFIS de ST MEDARD D'EYRANS

Monique TOTA – adh. 1060

2001/087 BOIVINEAU / CARREAU

Rech. x av. 1736 et asc. Antoine BOIVINEAU / Jeanne CARREAU env. ST CHRISTOLY

Alain DELFAU – adh. 1024

2001/088 CHAIGNEAU / LAJOIE

Rech. ° et x Louis CHAIGNEAU (+ 1.6.1870 ST ROMAIN LA VIRVEE) fs de Jean et Catherine JEANNEAU / Marie LAJOIE (+ 7.1.1871 ST ROMAIN LA VIRVEE) fa Pierre et Marie ARNAUD.

(Ndlr : réponse dans ce n°)

Pierre SIGNAT – L'HAY LES ROSES

2001/089 CHAINTRIER / MARTIN

Rech. X Pierre CHAINTRIER / Jeanne Marguerite. MARTIN d'où l fils Pierre o 1854 à ST SORLIN DE CONAC (17).

Christophe PAGEOT – adh. 511

2001/090 CHARRUAUD / PENAU

Rech. ° et asc. Pierre ou Jean CHARRUAUD (+ 6.6.1802 à BAYON) X le 11.8.1764 à BAYON à Marie PENAU (+ 4.7.1806 à BAYON)(Ndlr : rep. dans ce n°)

François DELAS – adh. 1066

2001/091 CRISTIANI DE RAVARAN

Rech. à Bx ts renseign. s/ Marguerite Amélie CRISTIANI DE RAVARAN fa de Louis Aurele et M. Françoise de BARTHELEMY qui a épousé à Bx ca 1888 Adolphe P. Léon de TREVERRET

Pierre WEIL – PARIS

2001/092 DOURNEAU

Rech. + (1807/17) de Catherine DOURNEAU (ép. d'Elie MARTIN + 20.11.1807 BASSENS), a eu l fils Bernard x à Jeanne SUDRE à CENON LABASTIDE.

Claudine BERTRAND – adh. 1027

2001/093 FARROUIL / SURAIN (SEURIN)

Rech. °, X Barthélémy FARROUIL (ca 1790/94 ST GERMAIN LA RIVIERE de Jean et Marie BOUSSAILLE, + 20.11.1877 ST GERVAIS) / Catherine. SURAIN (ca 1795 à MOUILLAC de Jean et Marie LEYNIER, + 22.2.1869 ST ROMAIN LA VIRVEE)

P. SIGNAT – L'HAY LES ROSES

2001/094 FONTANEAU / AUJEAU

Rech. asc. et + Jean FONTANEAU (° 1828 à VENDAYS) et Elisabeth AUJEAU (° 28.1.1853 à GRAYAN). Ils se sont mariés le 28.1.1853 à GRAYAN. (Ndlr : réponse dans ce n°)

Anne Lise RAULET – adh. 698

2001/095 FRANCOIS / ROQUES

Rech. ° (1620/30) à Ste Hélène et + (1677/88) de René FRANCOIS x ca 1850 à Ste Hélène ? à Jeanne ROQUES (+ entre 1677/88 à Ste Hélène) fille de Pey et Marie SEGUIN

Sandrine MALAIRAN – adh. n° 1022

2001/096 GARRIGUE / COUVILLON

Rech. x Pierre GARRIGUE (° 5.12.1797 LA FORCE 24 - + 31.3.1863 CESSAC) / Jeanne COUVILLON d'où 1 fille Madeleine ° 13.4.1824 à BAIGNEAUX

Catherine VELLA- adh. 1059

- 2001/097 GEN / GRASTEAU**
Rech. x (1738/41) Antoine GEN / Marie GRASTEAU à PELLEGRUE
Br. PLATON St MARTIN DE CURTON (47)
- 2001/098 GIRARD / CASSAT**
Rech. ° x et + JEAN GIRARD / Jeanne CASSAT (+ 18.6.1829 à CENON LABASTIDE veuve)
D'où 3 enf. Michel, Anne, Michel nés à BOULIAC
Claudine BERTRAND – adh. 1027
- 2001/099 JOUTEREAU / VIGNE**
Rech. ° x et + Joseph JOUTEREAU / Marie VIGNE région CESSAC, BAIGNEAUX d'où 1 fils Jean ° le 30.4.1837
à ST VINCENT
Catherine VELLA – adh. 1059
- 2001/100 LABAT / SABATEY**
Rech. X ou C.M. à PORTETS ca 1787 de Charles LABAT / Marie SABATEY. Ils sont tous deux décédés à
PORTETS respectivement le 2.10.1818 et 17.12.1806
Ernesto QUEZADA – adh. 1070
- 2001/101 LABEYRIE / LACORNE**
Rech ° et asc. Jean LABEYRIE x 10.02.1733 à LEON (40) à Jeanne LACORNE fa de Barthélémy et Jeanne de
MAOS
Mme BONPART – adh. 684
- 2001/102 LAFFEYCHINE / SANMARTIN**
Rech. x Bernard LAFFEYCHINE / SANMARTIN Antoinette d'où 1 fs Jean ° ca 1797 à GRADIGNAN –(Ndlr :
réponse dans ce n°)
Monique TOTA – adh. 1060
- 2001/103 LAPORTE / SUIRE**
Rech. + à Bx de Jean LAPORTE (° 2.11.1766 Bordeaux St Seurin) et Catherine SUIRE (o 26.2.1764 NIORT St
André , x 9.10.1787 Bordeaux St Seurin)
Georges CONTE – adh. 719
- 2001/104 LARTIGAU / JOCQS**
Rech. asc. de Pierre LARTIGAU de Léon et Jeanne JOCQS de St Michel x 17.8.1751 à LEON (40)
Jeanne BONPART – adh. 684
- 2001/105 MAHET / JACQUEBOUILLE**
Rech. x (1880/85) Jean MAHET / Marie. Elise JACQUEBOUILLE à PESSAC
Brig PLATON – ST. MARTIN DE CURTON
- 2001/106 MALEYRAN / ROBERT**
Rech. x ca 1645 LACANAU de Jean MALEYRAN (et + ca 1667) / Louise ROBERT (et + ca 1684).
Sandrine MALAIRAN – adh. 1022
- 2001/107 MELLIER / SABOURIN**
Rech. x av; 1730 et asc. Jean MELLIER (MESLIER, MELLié)/ Marg .SABOURIN env. TAURIAC
Alain DELFAU – adh. 1024
- 2001/108 MILLERIN / TURON**
Rech. X ou C.M. ca 1714 LE TAILLAN de Jean MILLERIN / Cécile TURON d'où 1 fille Marie en 1735 à
Jean COMPAN.
Ernesto QUEZADA – adh. 1070
- 2001/109 PEYRAGA / LASSERRE**
Ch. ttes inform. s/ Jean PEYRAGA / Marie LASSERRE d'où 1 fs André ° en 1817 à LA BREDE
(Ndlr : réponse dans ce n°)
Mme LEON – adh. 796
- 2001/110 RAFFIS / SOUBERVIE**
Rech. ° et x Antoine RAFFIS / Marguerite SOUBERVIE d'où 1 fa Marguerite ° 12.3.1737 à
ST EDARD D'EYRANS
Monique TOTA – adh. 1060

2001/111 RIVET / SARDIN

Rech. x ca 1800/10 env. SURIS, (CHABANAIS 16) RIVET Pierre dit Baudille/ Magd. SARDIN
Daniel CHARPENET – adh. 1061

2001/112 SEGUIN / CASTAING

Rech. ts renseign. s/ Jean SEGUIN / M. Catherine CASTAING ts deux + ap. 1718 d'où l fille Jeanne ° ca 1696 à
CARCANS, + 11.10.1756 à LACANAU.

Sandrine MALAIRAN – adh. 1022

2001/113 SUDRE

Rech. ° Jeanne SUDRE ep. de Bernard MARTIN, peut-être ca 1776 à CENON LABASTIDE
Claudine BERTRAND – adh. 1027

2001/114 SUDREAU

Rech. ° ca 1777 à PIAN S/ GARONNE de Bernard SUDREAU (Ndlr : rep. dans ce n°)
Martine THIBAUDAT

2001/115 TALON / RAIMBAULT

Rech. x Jean TALON / Isabeau RAIMBAULT à GENSAC d'où l fs Jacques ° ca 1720/1728
Denise LESPERANCE PERRAS – QUEBEC

2001/116 VACHE / DUBUGAT

Rech. °, x et ascd. Jean VACHé / Marie DUBUGAT reg. BELLEFONDS, CESSAC, FALEYRAS d'où l fils
Etienne ° 5.11.1814 à NOGENT & POSTIAC

Catherine VELLA – adh. 1059

2001/117 VICHARETTE / FAURE

Rech. x ca 1790 Jean VICHARETTE DELAGE / Isabeau FAURE à GENSAC.

Brig PLATON ST MARTIN DE CURTON

REPONSES**2001/038 ARCHAMBAUT**

Catherine ARCHAMBAUT, fa de Jean et Catherine GASNARD est née le 28.9.1784 à BORDEAUX
Geneviève LEMMER

2001/041 BLANC / ABOULY

J.J. Auguste BLANC, ° le 20.2.1864 à CAPIAN de Jean et Marguerite LAVILLE x à BORDEAUX 14.9.1886 Marie
ARBOULY ° le 7.5.1865 à BIARRITZ de Jean et Marguerite LAPEYRE

Marie Josèphe BOST

2001/44 BOISVERT / SAUTS

Les parents de Marie BOISVERT, Jean (fs de Armand et Marie BERRON) et Catherine SAUTS (fa de Jean et
Marie LACOURTY) ont passé un C.M. le 5.1.1755 chez M° FATIN à CASTELNAU

Nicole POITOU , CL CHARBONNIER

2001/061 HORRUT / DUBREUIL

Pierre HAURUT ° le 26.1.1829 à ST CHRISTOPHE DE DOUBLE de Morice et Marie FRAPPIER x le 21.2.1855
aux EGLISOTTES Jeanne DUBREUIL ° le 12.1.1871 aux Eglisottes

Marie Josèphe BOST

2001/062 JORDERY / LAFONTANG

Gustave Emile JORDERY ° à PARIS le 5.7.1854 de Charles Alfred et Rosalie MANNENT x 24.1.1881 à
BORDEAUX Marie Philomène LAFONTANG ° 23.4.1854 à VILLENEUVE (40) de Pierre et Jeanne PRIAN

Marie Josèphe BOST

2001/065 LAGRANGE / LAFON

Richard LAGRANGE ° le 15.10.1809 au PIAN MEDOC de Richard et Marguerite LATASTE x le 17.1.1833 au
BOUSCAT Catherine LAFON ° le 10.12.1809 à Bordeaux de Laurent et Suzanne CONDOM.

Arlette BESSON

2001/067 LAMBERT / ACHARD Arnaud LAMBERT
° le 20.1.1872 à CUBZAC de Denis et Marie CARTIER (x 20.07.1870 CUBZAC) x à ST VINCENT DE PAUL le 16.2.1897 Jeanne ACHARD ° le 9.3.1876 à ASQUES de Jean et Marie BODET (x 7.11.1868 CUBZAC).
Claude CHARBONNIER

2001/069 LATORSE / GUY
Louis LATORSE ° le 1.6.1779 à REIGNAC de Jean (+ 18.4.1781 MARCILLAC) et de Marie ARDOUAIN (+14.5.1738 REIGNAC) x à ETAULIERS le 24 Pluviôse an 13 Catherine GUY ou GIS ° le 25.3.1771 à ETAULIERS de André et Magdelaine GOUBAUD
Claude CHARBONNIER

2001/070 LOBRE
Pour la période 1813 / 1822 une seule naissance à Bordeaux au nom de Antoine LOBRE le 12.7.1813 fils de Bernard et Catherine ARCHAMBAUT.
Geneviève LEMMER

2001/071 MALEYRAN / SEGUIN
Jean MALEYRAN / Jeanne SEGUIN ont passé un C.M. le 17.2.1718 chez Me DELOUT à STE HELENE mais registre introuvable.
Nicole POITOU

2001/072 MAROT
Sur l'acte de x le 8.12.1898 à Bordeaux. Marie Anna Sara MAROT est ° le 10.4.1872 à LACAPELLE MARIVAL (Lot) fa de + Louis et Virginie VAYSSIÉ, son mari Hilaire DUBLANC est ° le 14.01.1872 à SENAILLAC (Lot) de Victor et Justine BENAC.
Marcelle SOUNY

2001/079 SEMINAIRE STE ANNE DES IRLANDAIS
Il semble qu'il y ait eu plusieurs implantations consenties aux Irlandais : Une chapelle Ste Eutrope, devenue Ste Anne La Royale ,rue du Loup, Place Pey Berland et 3 bis rue du Hâ, puis au 32 même rue, à côté de la chapelle Notre Dame actuellement temple protestant.
Simone DESPLAT

2001/082 TRIAS / ARNAUD
Guillaume TRIAS de ST SAVIN f de Antoine et Anne DURAN x à ST MARIENS le 13.1.1778 Marie ARNAUD dite la Cadette de St MARIENS fa de Etienne et Jeanne COURAUD.
Claude CHARBONNIER

2001/088 CHAIGNEAU / LAJOIE
Louis CHANIÉ est o le 3.11.1788 à LUGON de Jean et Catherine JANAU et Marie LAJOIE est o le 23 ventose an 3 à ST MARIEN de Pierre LAJOIEX et Marie ARNAUD.
Marie Josèphe BOST

2001/090 CHARRUAUD / PENAU
Marie PENAU est née le 1.9.1740 à BAYON de Guillaume et Simone CHABAU. Pour Pierre CHARRUAUD il y a 2 homonymes de parents différents.
Marcelle SOUNY

2001/094 FONTANEAU / AUJEAU
Jean FONTANEAU, fs de André et Jacqueline BORDEAUX x le 2.2.1828 à VENDAYS à Elisabeth AUJEAU fa de Guillaume et Suzanne VIDAU. André FONTANEAU est fils de Guilhem et Jeanne COUTREAU (x 7.2.1797 VENDAYS), Guillaume AUJEAU est fs de Pierre et Marie BERGEY, Susanne VIDAU est fille de Jean et Suzanne BERLAND.
Marie Josèphe BOST

2001/102 LAFFEYCHINE / BERTRAND
Jean LAFFEYCHINE est ° le 10 fructidor an 6 à GRADIGNAN de Bernard et Toinette SAINT MARTIN x le 5.2.1793 à VILLENAVE D'ORNON
Marcelle SOUNY

2001/109 PEYRAGA / LASSERRE
Dossier non communicable aux Archives Départementales., voir en Mairie
Geneviève LEMMER

2001/114 SUDREAU
Bernard SUDREAU est né le 26.12.1772 au PIAN de François et Marie DEJEAN.
Marie Josèphe BOST

LISTES ECLAIR

Adhérent N° 520 : Mr CAULEY Jean-Pierre

PATRONYMES	PERIODE	DEPT	COMMUNE
AMANIEU	1734-1765	33	MOULIETS
ANNICHE	1835-1852	33	LANGOIRAN
AUDUBERT	1846	33	JUILLAC
AUDUBERT	1801-1838	33	STE-RADEGONDE
AUFFREDO	1833	56	ST-ALLOUESTRE
BECHAUD	1672-1704	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
BIRAUDEAU	1640-1664	33	VILLEMARTIN
BLONDY	1857	33	PINEUILH
BLONDY	1832	33	ST-MEDARD-D'EYRANS
BOUDET	1773	33	SALLES
BOUDET	1808-1829	33	ST-MAGNE/GDE
CALENS	1784	33	ST-MAGNE/GDE
CAUCADIS	1774	66	PERPIGNAN
CAULEY	1957	33	BORDEAUX
CAULEY	1812-1930	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
CAULEY	1954	33	CASTRES
CAULEY	1658	33	CIVRAC/DDGNE
CAULEY	1885-1967	33	LIBOURNE
CAULEY	1700-1772	33	MOULIETS
CAULEY	1798	33	ST-MAGNE-DE-CAST.
CAULEY	1669	33	ST-P.DE-CASTETS/CIV.
CAULEY	1694	33	VILLEMARTIN
CHOLLET	1799	33	ST-CAPRAIS-DE-BX
CHOLLET	1756-1790	33	TABANAC
COUDERT	1810	24	ST-MARTIAL-D'ARTENSET
COUILLAUD	1658-1709	33	CIVRAC/DDGNE
COUTURIER	1668-1723	33	MOULIETS
COUTURIER	1640-1694	33	VILLEMARTIN
DAGNAC	1801	33	PELLEGRUE
DAGNAC	1827-1834	33	STE-RADEGONDE
DAGORNE	1837	56	BIGNAN
DAGORNE	1852	56	ST-ALLOUESTRE
DARTHIAL	1841	33	CADAUJAC
DARTHIAL	1873	33	GRADIGNAN
DARTHIAL	1814	33	MARTILLAC
DAVID	1680-1733	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
DEMARETS	1672-1725	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
DIJEUX	1805	33	CENAC
DIJEUX	1890	33	TRESSES
DUGRAND	1916	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
DUGRAND	1815	24	FOUGUEYROLLES
DUGRAND	1846-1863	33	JUILLAC
DUGRAND	1880	33	RUCH
DUGRAND	1830	24	ST-AVIT
DUPUY	1706	33	BAURECH
DUROS	1841	33	CADAUJAC
DUROS	1863	33	GRADIGNAN
DUROS	1766-1826	33	ST-MAGNE/GDE
DUROUX	1843	33	AYGUEMORTE
DUROUX	1930-1992	33	BORDEAUX
DUROUX	1934	33	BORDEAUX ST-MARTIAL
DUROUX	1960	33	CAMBES
DUROUX	1954	33	CASTRES
DUROUX	1874-1909	33	ISLE-ST-GEORGES
DUROUX	1906-1907	33	TRESSES
DUSSOULYE	1680-1702	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
ESCURIGNAN	1778	33	LA SAUVE
FAURE	1834	24	FOUGUEYROLLES
FERRIE	1833	33	VILLENAVE D'ORNON

GAILLARD	1843	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
GAILLARD	1806-1814	24	ST-MARTIAL-D'ARTENSET
GAUDIN	1826	33	BOULIAC
GAUDIN	1910	33	TRESSES
GAUTIER	1866	56	LOCMINE
GAUTIER	1790-1812	56	PONTIVY
GENIN	1765-1836	33	LANGOIRAN
GENIN	1856	33	TABANAC
GRASSET	1820-1870	33	RUCH
GRASSET	1793-1798	33	STE-RADEGONDE
GUILLEARD	1840	56	BEIGNON
GUILLEARD	1930-1960	33	BORDEAUX
GUILLEARD	1994	33	CAMBES
GUILLEARD	1904-1905	56	LOCMINE
GUILLEARD	1881-1913	56	PLOERMEL
GUIMBERTEAU	1735-1738	33	HAUX
GUIMBERTEAU	1760	33	TABANAC
HILIERE	1834	33	STE-RADEGONDE
JOSSE	1843	35	MONTFORT
JOSSE	1881	56	PLOERMEL
LABEYLIE	1725-1843	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
LABEYLIE	1798	33	ST-MAGNE-DE-CAST
LABEYLIE	1700	33	ST-SEURIN-DE-PRAT
LACAZE	1771	66	PERPIGNAN
LAFORET	1735	33	HAUX
LARTIGUE	1848	47	HOUEILLES
LARTIGUE	1874	33	ISLE-ST-GEORGES
MAUREY	1750	33	CAPIAN
MAUREY	1778-1782	33	LA SAUVE
MAUREY	1802	33	LANGOIRAN
MICHEAU	1685-1707	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
MONNERIE	1765-1805	33	LANGOIRAN
MONTAUZEY	1734-1788	33	MOULIETS
PAGES	1793-1820	33	STE-RADEGONDE
PEYRON	1972	33	BORDEAUX
PEYRON	1801	33	GENISSAC
PEYRON	1886	33	HAUX
PEYRON	1831-1919	33	TRESSES
QUEYRAT	1827	33	MADIRAC
RAYNAL	1939	33	BORDEAUX
RAYNAL	1813-1904	56	LOCMINE
RAYNAL	1771-1780	66	PERPIGNAN
RAYNAL	1812	56	PONTIVY
ROCHE	1730-1753	33	BAURECH
ROUSSEAU	1885-1951	33	LIBOURNE
ROUSSEAU	1827-1831	33	MADIRAC
ROUSSEAU	1856-1868	33	TABANAC
SAINT-GASSIER	1726	33	MOULIETS
SAINT-GASSIER	1702	33	ST-P.DE-CASTETS/CIV.
SEURT	1706-1707	33	BAURECH
TAILLADE	1864	64	BIARRITZ
TAILLADE	1938	33	CAMBES
TAILLADE	1885	33	TRESSES
THEBAUD	1913	92	LA GARENNE COLOBES
THEBAUD	1881	56	LOCMINE
THEBAUD	1775-1853	56	ST-ALLOUESTRE
TRIJASSON	1675-1759	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
VIDEAU	1753-1793	33	BAURECH
VIDEAU	1910-1951	33	CASTILLON-LA-BATAILLE
VIDEAU	1857	33	PINEUILH
VIDEAU	1831-1892	33	RUCH
VIDEAU	1790-1793	33	TABANAC

Adhérente N° 1067 : COTELLE Française

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ALLARD	1804	33	BAYON
ANCEAU	1812	45	BELLEGARDE
	1742-1831	45	NESPLOY
	1873	45	NIBELLE
	1831	45	QUIERS
ARCHENAUT	1831-1885	45	NESPLOY
	1800-1872	45	NIBELLE
ARNAUD	1762-1825	33	BOURG
AUGI AUGY	1753	45	NESPLOY
AUVRAY	1786-1846	45	EGRY
AVEZARD	1810	45	VITRY AUX LOGES
BARNAULT	1847	45	EGRY
BARREAU	1782	45	BATILLY
	1771	45	BEAUNE LA ROLANDE
BÉALÉ	1751-1839	41	LA VILLE AUX CLERCS
BEALEU	1765	41	FONTAINE-RAOUL
BÉASLÉ	1751-1831	41	LA VILLE AUX CLERCS
BEAUDOIN	1772-1838	45	NIBELLE
BEAUMARIE	1725	45	SULLY SUR LOIRE
	1749	45	SURY AUX BOIS
BEAUVAIS	1723-1745	45	NIBELLE
BELLAY	1765	41	FONTAINE-RAOUL
BÉNIAUX	1846	45	MEZIERES
	1872	45	QUIERS
BENOIT	1809	33	BAYON
	1794	33	BORDEAUX
	1816-1890	33	BOURG
	1738	33	CARTELEGUE
	1788	33	COMPS
	1843-1858	33	LANSAC
BERAIN	1694-1776	54	ESSEY LES NANCY
BERCAIL	1824	25	ORCHAMPS-VENNES
BERCAILLE	1824	25	ORCHAMPS-VENNES
BERIN	1750-1776	54	ESSEY LES NANCY
BERTAUD	1806	33	BOURG
	1778		LALIBARDE
BERTIN	1702-1737	41	FONTAINE-RAOUL
	1856	45	EGRY
BEULIN	1729-1745	45	SURY AUX BOIS
BOISTON	1798-1858	25	ORCHAMPS-VENNES
BOURBON	1811	45	QUIERS
BOURGEOIS	1793-1826	45	BEAUNE LA ROLANDE
BOURGEVIN	1768	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1800	45	MONTBARROIS
BOUVET	1767	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1794	45	MONTBARROIS
	1851	45	NESPLOY
	1819-1877	45	QUIERS
	1850	45	SAINT LOUP DES VIGNES
BRISSON	1796-1879	45	CHEMAULT
CAILLARD	1855	45	CHEMAULT
	1717-1881	45	NESPLOY
	1831	45	SAINT LOUP DES VIGNES
CANU	1712-1736	45	BEAUNE LA ROLANDE
CANUT	1713-1736	45	BEAUNE LA ROLANDE
CERENNE	1806	45	CHEMAULT

	1836	45	QUIERS
CHAGOT	1766-1845	45	AUXY
	1819-1869	45	EGRY
CHAILLOU	1783	33	BAYON
CHAMBON	1787	45	VITRY AUX LOGES
CHÉRI	1810	33	BORDEAUX
	1851-1880	33	BOURG
	1843	33	LANSAC
CHÉRY	1810	33	BORDEAUX
	1851-1880	33	BOURG
	1843	33	LANSAC
CHESNOY	1793-1871	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1894	45	EGRY
	1868	45	SAINT LOUP DES VIGNES
CHEVAL	1831	25	LA LONGEVILLE
CHUARD	1790-1864	25	LA LONGEVILLE
CIMETIÈRE	1835-1840	45	INGRANNES
CIMETIÈRE	1872	45	NIBELLE
	1763	45	SULLY LA CHAPELLE
	1798-1822	45	VITRY AUX LOGES
CLAVERIE	1798-1802	33	BOURG
	1767	33	SAINT MARTIN DU BOIS
COGNET	1779-1812	45	NESPLOY
COLLUMEAU	1854	45	ORLEANS
	1786-1893	45	SAINT LOUP DES VIGNES
CORBERY	1728-1747	45	SURY AUX BOIS
COTEL	1806	45	AUXY
COTELLE	1780-1806	45	AUXY
	1801-1896	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1885	45	NESPLOY
	1817-1860	45	SAINT LOUP DES VIGNES
COURAUD	1800	33	BONZAC
	1774-1825	33	BOURG
COUREAU	1800	33	BONZAC
	1774-1893	33	BOURG
	1852	33	SAMONAC
CRIBELLIER	1837	45	AUXY
	1826	45	SAINT LOUP DES VIGNES
	1747-1790	45	SURY AUX BOIS
CRIBIER	1837	45	AUXY
DARGERIE	1785-1835	45	INGRANNES
DAUVERGNE	1799-1855	45	QUIERS
DESVIGNES	1771-1808	45	BELLEGARDE
DORÉ	1843	41	FONTAINE-RAOUL
DOUIN	1792	33	BOURG
DUBARBE	1841	45	ARTENAY
	1862	45	EGRY
DUCLOS	1819	41	SARGE
DUFRESNE	1805-1826	45	BATILLY
	1828-1875	45	BEAUNE LA ROLANDE
DUGUÉ	1775-1823	45	BEAUNE LA ROLANDE
DUMANS	1896	28	BONNEVAL
	1877	28	MOINVILLE LA JEULIN
	1841-1864	41	LA VILLE AUX CLERCS
	1799-1823	41	SARGE
DUPUIS	1716-1810	45	SURY AUX BOIS
DURAND	1775-1868	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1801-1823	45	MONTBARROIS
	1764-1812	45	MONTLIARD

	1886	45	SAINT LOUP DES VIGNES
FACON	1783-1806	45	NESPLOY
FOUCHET	1696	45	EGRY
FRELET	1783	25	LES ALLIES
	1826	25	PONTARLIER
FROMANTIN	1729-1827	33	BOURG
GAIFFE	1804	25	ORCHAMPS- VENNES
GALLAS	1803-1841	41	LA VILLE AUX CLERCS
	1778	41	SAINT HILAIRE LA GRAVELLE
GARREAU	1845	45	AUXY
	1782-1870	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1823-1886	45	EGRY
	1834	45	SAINT LOUP DES VIGNES
GAUDOIN	1782	45	BEAUNE LA ROLANDE
GAURON	1797-1836	41	FONTAINE-RAOUL
GERBAULT	1765	41	FONTAINE-RAOUL
	1783	41	VILLEBOUT
GERBAULT GERBEAU	1712	45	BEAUNE LA ROLANDE
GERBERON	1830	45	BEAUCHAMPS
	1871	45	QUIERS
GOJARD	1817	45	AUXY
GOUSSU	1812	28	ARROU
	1896	28	BONNEVAL
	1871	28	CHATEAUDUN
	1834-1871	28	CLOYES
GRASSEAU	1797-1824	33	CIVRAC
	1749	33	SAINT CHRYSTOLY
	1816	33	SAINT PAUL
GRAVEREAU	1786-1828	33	BERSON
	1852	33	SAMONAC
	1816	33	SAINT PAUL
GRILLER	1782-1844	45	BATILLY
	1843-1861	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1834	45	SAINT LOUP DES VIGNES
GROSBOIS	1696-1745	45	EGRY
GUERIN	1747	45	NESPLOY
	1820	41	SAINT MARC DU COR
GUYON	1817	25	BUGNY
	1851-1876	25	VILLE DU PONT
	1853	25	VILLE-DU-PONT
HAMET	1746	45	NESPLOY
	1700-1769	45	NIBELLE
HEAU	1799	45	BOUZY
	1823	45	VIEILLES MAISONS
JAHAN	1745	45	NIBELLE
	1752-1878	45	SURY AUX BOIS
JAMET	1699	41	FONTAINE-RAOUL
JOUDIOU	1809-1850	45	NESPLOY
JUCHET	1878	28	CHATEAUDUN
	1699-1870	41	FONTAINE-RAOUL
	1783-1785	41	VILLEBOUT
JUTEAU	1797	45	CHEMAULT
	1826	45	SAINT LOUP DES VIGNES
LACAILLE	1841-1864	41	LA VILLE AUX CLERCS
LACOMBE	1840	45	BATILLY
LAMBERT	1794-1894	45	EGRY
	1872	45	JURANVILLE
	1898	45	ORLEANS

LANDAIS	1797-1824	45	AUXY
	1792	45	GAUBERTIN
LAROQUE	1729-1774	33	BOURG
LECAILLE	1770-1864	41	LA VILLE AUX CLERCS
LECLERC	1826-1848	41	FONTAINE-RAOUL
LEDUC	1833-1855	45	CHEMAULT
LEFÈVRE	1812	45	VITRY AUX LOGES
LEJARRE	1793-1831	45	NESPLOY
LEROUX	1800	41	LA VILLE AUX CLERCS
LESEURE	1767-1842	45	AUXY
LESSEUR	1806-1813	45	MONTLIARD
	1872	45	NESPLOY
	1727-1785	45	QUIERS
LOUVET	1799-1863	25	ORCHAMPS- VENNES
LOYER	1774	45	BEAUNE LA ROLANDE
MANGEOT	1741	54	ESSEY LES NANCY
MARGAT	1710-1801	45	BEAUNE LA ROLANDE
	1855	45	SAINT LOUP DES VIGNES
MARGUERITE	1800	45	CHEMAULT
	1852	45	INGRANNES
	1869	45	ORLEANS
MARTIN	1868	45	BELLEGARDE
	1875	45	NESPLOY
	1706-1813	45	NIBELLE
	1848	45	SURY AUX BOIS
MASSÉ	1762-1812	45	MONTLIARD
MERCIER	1786-1810	45	BATILLY
	1742	45	NESPLOY
MICHAU	1679	45	SURY AUX BOIS
MICHAUT	1792	45	BEAUCHAMPS
	1839	45	VIEILLES MAISONS
MICHOT	1679	45	SURY AUX BOIS
MIREUX	1719	45	EGRY
MONTEREAU	1775-1783	45	NESPLOY
MOREAU	1865	45	AUVILLIERS
	1846	45	MONTLIARD
	1787-1812	45	NESPLOY
	1848	45	QUIERS
	1822	45	SAINT LOUP DES VIGNES
MORIN	1771-1812	45	BELLEGARDE
	1740	45	CHEMAULT
	1878	45	NESPLOY
	1820-1891	45	QUIERS
MOUCHETTE	1828	45	NIBELLE
	1749	54	ART SUR MEURTHE
	1724-1751	54	BOUXIERES AUX CHENES
	1776	54	ESSEY LES NANCY
NOËL	1803	33	BOURG
PAUPARDIN	1805	45	QUIERS
PELLETIER	1851	25	GILLEY
	1846	25	LA LONGEVILLE
	1857	25	LES ALLIES
	1782-1860	25	PONTARLIER
	1876	25	VILLE DU PONT
	1877	25	VILLE-DU-PONT
	1826	41	BOUFFRY
	1844-1846	41	FONTAINE-RAOUL
	1843	41	RUAN
	1899	75	PARIS
	1832	45	BOUZY
PENOT	1793-1798	45	BEAUNE LA ROLANDE

PETIT	1717	45	NESPLOY
PEYRUCHE	1783-1809	33	BAYON
	1858	33	LANSAC
PICARD	1823	45	MONTBARROIS
	1792-1859	45	SAINT LOUP DES VIGNES
PIERRON	1749	54	ART SUR MEURTHE
POPELIN	1825	45	NESPLOY
POPLIN	1825	45	NESPLOY
PRIEUR	1800	45	MONTBARROIS
PRIEUR	1758	45	SAINT MICHEL
REIMENE	1785-1826	45	SURY AUX BOIS
	1725	45	SULLY SUR LOIRE
REMENE	1711-1720	45	NESPLOY
	1679-1786	45	SURY AUX BOIS
RIVIERE	1814	41	LA VILLE AUX CLERCS
ROGER	1702	41	FONTAINE-RAOUL
ROUSSEAU	1813-1815	45	MONTLIARD
	1842-1876	45	NESPLOY
	1850	45	OUZOUER SOUS BELLEGARDE
	1788	45	SURY AUX BOIS
SAIRAIN	1806	45	CHEMAULT
	1836	45	QUIERS
SERAIN	1806	45	CHEMAULT
	1836	45	QUIERS
SERVOIS	1789-1887	25	ORCHAMPS-VENNES
	1899	75	PARIS
SOUDANNE	1713-1786	45	EGRY
SPONTAIN	1703-1724	45	NIBELLE
TAILLEBOIS	1760	41	FONTAINE-RAOUL
TARANNE	1811-1887	28	CLOYES
TARDIF	1793-1832	45	BOUZY
	1872-1878	45	QUIERS
	1823-1866	45	VIEILLES MAISONS
THOREAU	1711-1842	45	NESPLOY
THUILLIER	1715-1731	45	NIBELLE
TRABBOT	1810-1847	45	INGRANNES
	1786-1806	45	VITRY AUX LOGES
VENTUROUX	1713	45	EGRY
VERRIER	1795-1837	41	LA VILLE AUX CLERCS
VOISIN	1810	41	BEAUCHENE
	1841	41	LA VILLE AUX CLERCS
VUILLEMAIN	1793	25	BUGNY
	1823-1864	25	LA LONGEVILLE
VUILLIER	1846	25	ORCHAMPS-VENNES

Adhérente N° 880 : CRACHEREAU Isabelle

PATRONYMES	PERIODE	DPT	COMMUNES
ANGLE	1882	33	ST CHRISTOPHE DES BARDES
	1922	33	SAINTE TERRE
AUGERAUD	1753	24	GAGEAC
BONLOUZE	1744	24	LAMONZIE ST MARTIN
BONMARTIN	1744	24	LAMONZIE ST MARTIN
BORCE	1776	24	LAMONZIE ST MARTIN
BOURG	1824	24	ROUILLAC
	1816-1854	24	LAMONZIE ST MARTIN

BOUTY	1813	24	ST LAURENT DES VIGNES
	1822	24	PRIGONRIEUX
BROULLE	1780	24	LESTIGNAC
CAMINAL	1757	24	LAMONZIE ST MARTIN
CAZEAU	1884	33	LADAUX
	1908-1971	33	DONZAC
CHATAIGNE	1862-1895	24	MONTPRINBLANC
	1879	33	DONZAC
CHAUMAR	1691	24	LAMONZIE ST MARTIN
CHEVALIER	1766	24	LAMONZIE ST MARTIN
CLAYRA	1687	24	LAMONZIE ST MARTIN
COUNORD	1787-1820	24	FLAUGEAC
	1815	24	SAINT GLAYRAC
CROUX	1795-1827	24	LAMONZIE ST MARTIN
DELCAIRE	1801-1863	24	LAMONZIE ST MARTIN
DEPEY	1750	24	LAMONZIE ST MARTIN
DONIS	1854-1856	47	SAINT ASTIER
	1859	33	BEGUEY
	1859-1868	33	DONZAC
ESPERT	1814-1835	24	LAMONZIE ST MARTIN
	1878	47	SAINT ASTIER
FESTAL	1864	24	MONESTIER
	1820	24	LAMONZIE St M.
FEYTOU	XIII-1835	24	PRIGONRIEUX
GAILLARDOU	1804	24	LAMONZIE ST M.
GAUTHIER	1664	24	LAMONZIE ST M.
GEMASTI	1757	24	LAMONZIE ST M.
GENDRE	1912	33	SAINT HIPPOLYTE
GEORGE	1700	24	LESTIGNAC
GONTIER	1779-1789	24	PRIGONRIEUX
GRIFFON	AN XIII	24	BERGERAC
	1840	24	PRIGONRIEUX
GUEYGLARD	1895	24	BERGERAC
HILAIRE	1802-1807	24	LESTIGNAC
JACQUES	1784-1816	24	LAMONZIE ST M.
LAFORGUE	1847	24	BERGERAC
	1808-1816	24	SAINT NEXANT
LANEL	1794-1848	24	LAMONZIE ST M.
LESCOUT	1821-1842	47	SAINT ASTIER
LESPINASSE	1811-1847	47	MONTFAUCON
LETHOU	1700	24	LESTIGNAC
MAZERAN	1771-AN X	33	DONZAC
MELLET	1773-1793	24	LAMONZIE ST M.
MICHAUD	1745-1790	24	LAMONZIE ST M.
MOREAU	1919	33	ST ANDRE DU BOIS
MUZELUZEAU	1754-1824	24	LAMONZIE ST M.
PATACHON	1878	33	DONZAC
PINEAU	1701	24	LAMONZIE ST M.
QUEYRENS	1910-1934	33	DONZAC
SAGE	1892-1910	33	DONZAC
SERGENTON	1862-1863	24	GINESTET
TABARDY	1732	24	LAMONZIE
TYSSANDIER	1732-XIII	24	LAMONZIE ST M.
VIGNEAU	1934-1998	33	DONZAC
VILLARS	1864-1864	33	DONZAC
VIMENEY	1888	33	OMET

Adhérent N° 451 : JAMMET André

PATRONYMES	PERIODES	DPT	COMMUNES
ANDRE	1796-1823	17	BALLON
	1847	17	THAIRE
AUDEBERT	1756	87	MEZIERES SUR ISSOIRE
BARTON de MOMBAS	1870	87	GAJOURBERT
BAILLER	1900	17	ROCHEFORT
	1715	17	SAINTE SOULE
	1886	17	SAINTE LAURENT DE LA PREE
	1857-1863	17	SALLES SUR MER
	1921	17	TONNAY CHARENTE
	1756-1810	17	VERINES
BERNARD	1799	17	ANGLIERS
	1835	17	ST CHRISTOPHE
	1914	17	SAINTE LAURENT DE LA PREE
	1825-1856	17	ST MEDARD D'AUNIS
BETOULLE	1863-1949	87	GAJOURBERT
	1741-1860	87	MEZIERES SUR ISSOIRE
BOISSARD	1745	17	THAIRE
CHANSIGAUD	1732-1754	87	MEZIERES/ISSOIRE
CHATEAU	1733	87	MEZIERES/ISSOIRE
COURRIVAUD	1804	87	BUSSIERE-BOFFY
	1858	87	ST MARTIAL/ISOP
COUTURAUD	1855	87	MEZIERES/ISSOIRE
DECOUX	1704	87	BUSSIERE-BOFFY
FURGET	1768-1823	17	THAIRE
GAILLARD	1785	17	SAINTE MEDARD D'AUNIS
GAILE	1823	17	BALLON
	1867-1886	17	SAINTE LAURENT DE LA PREE
	1856	17	SAINTE MEDARD D'AUNIS
	1789-1847	17	THAIRE
	1922	17	TONNAY CHARENTE
GARREAU	1825	17	ANGOULINS
	1857	17	SALLES / MER
GAY	1825	17	BALLON
GOIZET	1703-1760	17	VERINES
JAMMET	1704-1798	87	BUSSIERE-BOFFY
	1772-1777	87	CHAMPEAUX
	1873-1943	87	GAJOURBERT
	1813-1855	87	MEZIERES/ISSOIRE
	1753	87	NOUIC
	1838-1853	87	ST MARTIAL / ISOP
	1921-1922	17	TONNAY CHARENTE
De LA BAYAUDERIE	1732	87	MEZIERES/ISSOIRE
LAROUERE	1798-1825	17	SAINTE MEDARD D'AUNIS
MEILHAUD	1755	87	GAJOURBERT
	1802	87	MEZIERES/ISSOIRE
MOREAU	1710-1770	87	MEZIERES/ISSOIRE
PAILLER	1887	87	GAJOURBERT
	1732-1758	87	MEZIERES/ISSOIRE
	1779	87	SAINTE BONNET DE BELLAC
PELLEREAU	1703-1736	17	VERINES
RAYNAUD	1804	87	BUSSIERE-BOFFY
RENETEAU	1674-1722	17	SAINTE SOULLE
RENON	1886	87	GAJOURBERT
	1841	87	MEZIERES/ISSOIRE
	1824-1825	87	SAINTE OUVEN SUR GARTEMPE
RIGAUD	1798-1799	87	BUSSIERE-BOFFY
	1809-1900	87	GAJOURBERT
	1826-1860	87	ST MARTIAL / ISOP
RIVIER	1791-1813	87	MEZIERES/ISSOIRE

SERIER	1761-1802	87	MEZIERES/ISSOIRE
TURGNE	1739-1768	17	SAINTE MEDARD D'AUNIS
VILLEGIER	1733-1760	87	MEZIERES/ISSOIRE

Adhérent N° 958 : TARRIT Serge

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
BAXE	1738	32	CONDOM
BEGUE	1738	32	CONDOM
BENQUET	1821	32	CONDOM
	1798	32	MAS D'AUVIGNON
BERGES	AN 13-1897	32	CONDOM
	1914	32	FOURCES
	1914	47	LANNES
	1888-1889	32	LARRESSINGLE
	1982	47	PONT DU CASSE
BLANQUANTE	1832	33	LE BARP
	1790-1822	33	PORTETS
BLANQUE	1786	32	ESCALANS
BOUCHES	1852	47	LASSERRE
BRANDIE	1988	47	FRANCESCAS
	1869-1933	33	GRADIGNAN
	1928	47	LASSERRE
	1840	33	SAUCATS
	1888-1907	33	VILLENAVE D'ORNON
CAPOT	1876	47	LASSERRE
	1805-1859	47	NERAC
CAZEAUX	1783-1869	33	GRADIGNAN
	1922	33	VILLENAVE D'ORNON
DARRIGERE	1802-1821	47	MEYLAN
DAUCHE	1806	33	GRADIGNAN
DAUGE	1832-1875	32	BRETAGNE D'ARMAGNAC
	1953-1957	47	FRANCESCAS
	1901-1928	47	LASSERRE
	1797	32	LAURAET
	1940	47	MONCRABEAU
	1846-1895	32	MONTREAL
	1980	47	POMPIEY
DEBARBIERE	1813	33	PORTETS
DEJEAN	1774-1830	47	NERAC
DERREY	1803	47	NERAC
DUBEDAT	1798-1852	47	NERAC
DUBOIS	1871	33	GRADIGNAN
DULAS	1826	33	BELIN
	1849	33	LE BARP
	1881-1894	33	MIOS
DUPERRAY	1961	47	CASTELJALOUX
	1997	47	FRECHOU
	1999	47	NERAC
	1925	TUN	TUNIS
DUPRAT	1780	32	BERANT
	1806-1837	32	CONDOM
FERRET	1780-1784	32	BERANT
	An 13-1838	32	CONDOM
FLOURENSAN	1738-1802	32	CONDOM
FOURTEAU	1839	32	ARX
	1878	47	GUEYZE
	1930	47	NERAC
	1858-1877	40	RIMBEZ
	AN 6	47	SAINTE MARTIN
GAZERES	1813	32	MONTREAL
HERISSE	1816-1846	33	LE BARP
LABAT	1814	47	ST PE-ST SIMON
LACAPERE	1801-1949	47	FRANCESCAS
	1833-1904	47	LASSERRE
LACAZE	1840	32	BRETAGNE D'ARMAGNAC
LAGLEISES	1830-1864	32	CONDOM
	1781-1787	47	LANNES

	1889	32	LARRESSINGLE
	1934	47	NERAC
LALANNE	1812-1831	47	LARROQUE SUR LOSSE
LANDIE	1781-1837	47	NERAC
LANTRES	1926	33	GRADIGNAN
	1881-1907	33	MIOS
	1827	33	SALLES
	1907	33	VILLENAVE D'ORNON
LASARTIGUES	1787	47	ST PE DE BOULOGNE
LASSOUJADE	1840	32	CONDOM
	1781	47	LANNES
LAVERNY	1808-1884	47	LASSERRE
LISSE	1812	32	CASTELNAU D'AUZAN
	1786-1790	32	ESCALANS
	1807	32	PARELEBOSC
MASSARTIC	1853	32	CONDOM
	1831	47	LARROQUE SUR LOSSE
	1771-1840	32	MONTREAL
MOURLAN	1880	47	GUEYZE
	1772-1821	47	ST PE DE BOULOGNE
	1814-1843	47	ST PE-ST SIMON
POUCHALAN	1764	32	PARELEBOSC
POURQUE	1776-1842	32	CONDOM
	1895	32	LARRESSINGLE
ROUILLAN	1832-1849	32	BRETAGNE D'ARMAGNAC
SAINT ARAILLE	1785	32	CONDOM
SOULES	1847	32	MONTREAL
TARET	1839	32	ARX
	1821-1834	47	MEYLAN
	1795	47	REAU
TARRIT	1812-1816	32	CASTELNAU D'AUZAN
	1986	31	COMEBARRIEU
	1957-1958	47	FRANCESCAS
	1878-1884	47	GUEYZE
	1914	47	LANNES
	1997	47	FRECHOU
	1919-1960	47	NERAC
	1764	32	PARLEBOSC
	1843-1844	47	ST PE-ST SIMON
THADIEU	1768	32	FOURCES
	1798-1846	32	MONTREAL
TREVIT	1892	33	GRADIGNAN
	1819	47	LAUZUN

Adhte N°427 : CASTAGNOU-LESNIER Anne

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
ABADIE dit Lassore	1740-1837	64	DIUSSE
ABADIE HAYET	1770	64	BOUEROU
ABADIE HAYET	1795	64	DIUSSE
ARTIGALAS	1753-1839	64	CONCHEZ
BANICQ	1780	64	BOUCAU
BATAILLE	1752-1822	64	St ANDRE SEIGNANX
BEULAYGUE	1748	64	ESCURES
BEULAYGUE	1703-1835	64	CONCHEZ
BIGNAU	1762-1832	64	TARNOS
BLANCHETON	1770-1862	16	LE LINDOIS
BLANDIN	1756	64	CONCHEZ
BROCHARD	1752-1833	49	GENNETON
CAMY	1763-1837	64	St DOS
CARITOU	1770-1853	64	ABERE
CASTAGNOU	1873-1958	33	BORDEAUX

CASTAGNOU	1740-1833	64	DIUSSE
CASTAGNOU	1722-1738	65	SAUVETERRE
CASTAGNOU	1649-1720	32	LADEVEZE Ville
CASTELBON	1765	64	ST ETIENNE ARRIBE
			LABOURD
DE LALANNE	1630-1690	32	St PIERRE LADEVEZE
CAZAUCURT	1757-1878	64	ABERE
CAZAUCURT	1872-1939	33	BORDEAUX
CESBRON	1792-1877	49	GENNETON
CORRIHON	1733-1750	64	ST ANDRE SEIGNANX
CORRIHON	1794	40	SAUBRIGUES
COUILLANDEAU	1801	16	RIOUX
COUPRIE	1734-1842	16	ROUSSINES
CRAMAIL	1742-1812	64	LAHONTAN
DARREHORT	1764-1795	40	TARNOS
DARTIGALAS	1775-1800	64	CONCHEZ
DAUDETTE	1760	49	JOUE ETIAU
DAUGA	1768-1865	40	TARNOS
DERDEYTE	1740	40	ONDRES
DERIDET	1800-1905	64	DIUSSE
DERIDET	1769	64	COSLEDAA
DESPAGNOUS	1801	64	ABERE
DESPOUIS		40	
DUSAUT	1760	40	ST MARTIN HINX
DUBOUE		40	
DUCASTAING	1721	32	LANNUX
DUCASTAING	1740-1863	64	CONCHEZ
DUFAU	1701-1770	64	CONCHEZ
DUFAU dit GARMAN	1745-1795	64	CONCHEZ
DUFAU HILLOULAT	1732-1799	64	CONCHEZ
DUSSAIGNE	1776-1846	16	MORNAC
DUSSAIGNE	1846	16	MONTBRON
FONTNEAUD	1833	49	GENNETON
GABARRES	1760	40	ST MARTIN HINX
GIGAULT	1766-1816	49	JOUE ETIAU
LABAN DEHORE	1769-1855	65	ESCAUNETS
LABORDE		40	
LABOURDETTE	1775-1917	64	BOUCAU
LAHAIE	1917	49	
LALOUBERE GARMANDE	1785	64	DIUSSE
LAMARQUE	1804	64	ABERE
LARCEBAU	1764-1823	64	CARRESSE
LARCEBAU	1834-1878	64	ST DOS
LARCEBAU	1878	64	CASTETNAU CAMBLONG
LARCEBAU	1888-1947	64	BOUCAU
LARCEBAU	1924	64	BOUCAU
LARROQUE	1760	64	St ETIENNE ARRIBE
			LABOURD
LASCOURREGES	1822	64	DIUSSE
LANUSSOL	1656-1708	32	St PIERRE LADEVEZE
LAULHE	1764	64	CARRESSE
LEGER	1760-1898	49	JOUE ETIAU
LUCANTIS	1722	32	St PIERRE LADEVEZE
MAILHET		49	
MAYE		64	LAHONTAN
MELLOUIN	1755	49	JOUE ETIAU
MELLOUIN		49	GONNORD
PASQUET	1830-1882	49	COSSE
PORTETENI	1768-1857	64	DIUSSE
PRIOU	1803-1882	49	ST LAMBERT LATTAY
PRIOU	1853-1912	49	JOUE ETIAU
PRIOU	1893	49	ST BARTHELEMY ANJOU

PRIOU	1873	49	ANGERS
RASSAT	1753-1859	16	LE LINDOIS
RASSAT	1793	16	ST ADJUTORY
RASSAT	1763	16	ROUSSINES
ROUY	1760-1873	64	BOUCAU
ROUY	1796-1824	40	TARNOS
SAINTE MARIE dite BERTHOUMIEU	1720-1758	64	CONCHEZ
SARRAILLÉ	1705-1770	64	CONCHEZ
SARRAILLÉ	1705	64	BOUEIL
SIMON		49	GENNETON
SORGE	1774-1818	64	CARRESSE
TACHOIRE	1859	64	ST DOS
TURUREAU	1756	49	JOUE ETIAU
VARACHE		16	MORNAC
VIROULOS	1834	16	MAZEROLLES
PUYAU	1769-1817	64	ONDRES

**Adhérente N° 1028 DITTLO Yvonne
Généalogie Chevassier**

PATRONYMES	PERIODES	DPT	COMMUNES
BEDOU	1799-1855	33	BAZAS
	1765	64	OSSE
	1740	64	SARRANCE
CAUBIT	1804-1871	33	PRECHAC
CHEVASSIER	1819-1902	33	BAZAS
	1923	33	BORDEAUX
	1916	33	CADILLAC
	1766-1799	33	MASSEILLES
	1847-1949	33	PRECHAC
COURREGELONGUE	1828-1923	33	BAZAS
	1848	33	LIGNAN DE BAZAS
	1830	33	MARIMBAUT
	1801	33	POMPEJAC
CROZE	1898-1923	33	BORDEAUX
	1803-1925	19	BRANCEILLES
DARROMAN	1778-1838	33	BAZAS
DELAS	1895	33	BAZAS
	1732-1792	33	POMPEJAC
	1821-1868	33	PRECHAC
DELOUBES	1862-1915	33	BAZAS
	1768-1885	33	LIGNAN DE BAZAS
DEUS	1878-1920	33	BORDEAUX
	1824-1899	40	MEZOS
DUPUCH	1846-1878	40	MEZOS
	1828	40	MIMIZAN
ESPAGNET	1755	33	POMPEJAC
LABRUE	1806	19	BRANCEILLES
LAFOURCADE	1834	33	LIGNAN DE BAZAS
LATAPIE	1740	64	SARRANCE
LONGUEVILLE	1836-1920	19	BRANCEILLES
MARCASSUZA A	1878-1931	33	BORDEAUX
	1813-1849	64	MERITEIN
REY	1820	64	SUSMIOU
RICAUD	1766-1785	33	POMPEJAC
	1829	33	PRECHAC
SAINT-MARC	1806	33	BAZAS
	1830	33	MARIMBAUT

Adhérent N° 947 : BOULOT Xavier

PATRONYME	PERIODE	DPT	COMMUNE
AUDHUY	1905-1636	47	NERAC
	2000	31	TOULOUSE
BOULOT	1900	06	CANNES
	1894	69	ECULLY
	1766-1817	69	VILLEFRANCHE SUR SAONE
	1965	32	ESTAMPES CASTELFRANC
	1825	69	LES ETOUX
	1737-1875	69	LYON
	1936	47	NERAC
	1865-1930	75	PARIS
	1940-1972	64	PAU
	1797	69	ST CHRISTOPHE LA MONTAGNE
CHAPELON	1765-1865	69	LYON
	1819	69	ST CHRISTOPHE LA MONTAGNE
DUBOC	1884	06	CANNES
	1833-1865	75	PARIS
DUPHOT	1859	69	CALUIRE ET CUIRE
	1768-1821	69	LYON
	1740	23	SOUBREBOST
ESCOFFIER	1766	69	VILLEFRANCHE SUR SAONE
GUILLEBEAU	1768	69	LYON
PRUDHOMME	1894	69	ECULLY
	1870	69	LYON
	1942	64	PAU

Conseils pour la rédaction des listes-éclair

Dans un souci d'uniformisation, nous vous demandons de rédiger les listes suivant le modèle ci-dessus :

Pour chaque patronyme, une seule période et une seule commune par ligne.

Nous recevons des listes établies par ordinateur beaucoup trop longues pour être insérées dans le bulletin, incluant sans doute de nombreux collatéraux.. Il convient donc de n'y faire figurer que l'ascendance du « de cujus » ou de son conjoint (listes séparées) et de se limiter aux porteurs d'un numéro SOSA.

Même dans ce cas, une fois la liste établie, il faut la relire attentivement pour éliminer les lignes concernant des personnes qui n'ont pas eu d'ascendants dans la commune où ils sont nés ou décédés : enfants nés dans des résidences diverses de leurs parents, surtout hors de France, morts à la guerre ou par accidents, dans une commune de retraite, etc... Ne pas oublier que le but principal des listes est de pouvoir entrer en relation avec des personnes qui ont eu des ascendants portant le même patronyme dans la même commune.

ILS SE SONT MARIÉS AILLEURS

Communiqué par M. Bremaud

(84) Villelaure le 7 octobre 1850

Mariage de **LEROI Catherine**, institutrice privée, 45 ans, née à (33) Guitres fille de + Jean-Pierre (décédé en un lieu inconnu) et de Jeanne Lapeyre, avec **CAIRE Pierre Augustin**, 56 ans, sans profession, né à (84) Pertuis, fils de +Pierre et Anne Baille, veuf en deuxièmes noces de Françoise Madeleine Hodoul, décédée le 27.08.1843 à Pertuis.

Communiqué par Mr Jean-Pierre Cauley (adht N° 520)

Contrat de mariage devant Me Coste Maurice, notaire à (33) Castillon la Bataille – Cote A.D. 3E 47120
En date du 22 mai 1807

Entre **ROGER François**, maître en chirurgie, natif de Castillon sur Dordogne, fils de Martin Roger et de Marie Bouy, ayant habité quelques années la ville de Rouen, et **LE ROY Marie Rose Pétronille**, 22 ans, née à (76) Oissel, canton de Grand- Couronne, fille de Jacques Philippe Le Roy, fabricant de toile, et de dame Marie Marguerite Courage, domiciliés à Le Mesnil Esnard

Contrats de Mariage relevés par Mme Monique Baffaud (adh. N° 35)

Maître MARMON Jacques, notaire à (33) Tizac de Curton

29.05.1725 (f° 301)

BLANEK Michel Jacob, né à Hambourg, Allemagne, habt Bordeaux, fs de Joachim Pierre et MEYRE Sesche Dorothee avec **CAPPE Marie**, habt Bordeaux St-Rémy, fa de Nicollas et MAGE Catherine.

12.10.1728 (f° 432)

RICHARD François, marchand, né à (17) Oléron, vf de Marie Magdelaine RAOULX, fs de + Pierre et CHITOU Marguerite, avec **BENESSIS Izabeau**, habt (33) St-Loubès.

07.04.1738 (f°825)

DARTHOUT Pierre, dit Limousin, cordonnier, né à (87) St-Martin le Vieux de Jean et +BRISSAUD Marie avec **PEY Jeanne**, née à (24) Bergerac, habt St-Loubès.

13.10.1743 (f°180)

BENECH Jacques, vigneron à (33) Montussan,, fs de +Jacob et DEVINES Anne avec **VERGNE Cecille**, vve René GAUTEY, née à (82) Bioule, habt Montussan, fa de +Jacques et MEYNARD Françoise.

22.09.1749 (f°652)

EYMé Pierre portefaix, né à (17) Marennnes, habt Bx Ste-Eulalie, fs de +François et MENUISIER Marie, avec **MICHEL Marie**, née à (33) Moulon de +George et SAINTFRERE Catherine.

Maître COYFARD Raymond et Mathurin, notaires à (33) Saint Sulpice

10.02.1624 (f°70)

DE LAROCHE Simon, cardeur de laine, natif de (47) Marmande, fs d'Antoine, marchand drapier de Marmande, et CREZINIER Peyrine avec **ROUX Bonne**, habt (47) Layrac, fa de +Guillaume et OLLIVIER Catherine.

01.07.1646 (f°216)

THOMAS Pierre, natif de (87) Bersac, habt Izon, fs de +Michel et CURE Marguerite avec **BONNET Jeanne** habt St-Loubès.

17.05.1660 (f°89)

DOUBLET Pierre, natif de (16) Berneuil en Barbezieux, habt St-Loubès, fs de François, marchand, et BERGUET Michelle avec **LAFON Anne** habt St-Loubès.

03.03.1669 (f°55)

HOSPITAL Mathieu, habt Berièrè juridiction de Monrabet Clermont (63) Beurières ?, tireur de scie, fs de Pierre et +DUMONT Benoiste avec **SARRAILH Jeanne** hbt St-Sulpice de Bernac.

16.03.1671 (f°13)

ROY Jean, natif de Bery (du Berry ?), hbt St-Sulpice, fs de +Jean et +REDAULE Anne avec **SURIN Jeanne**, hbt St-Sulpice

01.11.1672 (f°31)

NOURISAUD Mathieu, maçon, natif de (23) St-Martin Château, hbt St-Sulpice, fs de +Gabriel et +Françoise...avec **FAURE Catherine**, hbt St-Sulpice.

22.02.1682 (f°195)

MAIGNOIR Antoine, natif de Mazour Auvergne, tireur de scie, hbt St-Sulpice, fs de +Michel et BACCO Marguerite, avec **LIMOUISIN Marie**, hbt St-Sulpice.

24.12.1684 (f°316)

FAURE Jean, natif de (16) Saint Bonnet, brassier, fs de +Mathurin et +Jeanne GALETEAU, avec **DURAN Marie**, hbt St-Sulpice.

08.05.1631 (f°108)

Testament de **PEYRILHE Anthoine**, natif de (33) Tizac époux de **COULIN Marie**, native de (63) Saint Agoulin. La Roche Chaliar, hbt Cameyrac.

23.05.1670 (f°28)

Testament de **HOSPITAL Mathieu**, natif de (63) Bérière dioc. de Clermont (Beurières), époux de **SARRAILH Jeanne**, hbt St-Sulpice de Bernac.

Relevé par Mr Claude CHARBONNIER (Adht N°237)

(33) SAINT MARTIN LACAUSSE le 13.05.1669

Mariage de **PASTUREAU Hélie** de (24) Ribérac et **DUPUY Marie** de St-Martin Lacaussade

(33) SAINT ANDRONY le 04.07.1741

Mariage de **TOURNIER Jean**, garçon maréchal, né à (17) Chardes, fils de Pierre MILLION Marie, et **MARCHAND Marie**, habitant St-Androny, fille de Pierre et PONTAILLIE Valentine.

Contrats de Mariage

Maître MIAS notaire à Saint-Christoly

23.01.1738

Entre **BERNARD François**, laboureur, habitant (16) Bassac, fils de Jacques et DURET Catherine et **ROUX Marie** habitant Reignac, fille de Jean et MOREAU Jeanne

Maître ALLIBERT notaire à ST-SEURIN DE Cursac

06.07.1726

Entre **CHEVALIER Pierre**, charpentier, habitant (17) Chamouillac, fils de Laurent et FILLEBERT Marguerite et **GRENIÉ Jeanne**, habitant St-Androny, fille de Jean et DAVID Marie.

09.08.1726

Entre **BOUIN Michel**, tisserand, natif de (17) Bran, fils de Mathieu et JOLLAY Jeanne et **JOLLAY Jeanne**, habitant St-Androny, fille de Clément et POITENY Marguerite.

Maître GAURAN notaire à Vertheuil

Entre de **BEAUMONT Jean-Baptiste Joseph**, chevalier, habitant Périgueux, fils de Bernard et ROBERT Elisabeth, habitant (24) Boulazac, et **LESAIGE Marie Françoise**, habitant St-Sauveur du Médoc, fille de + Messire Joseph Lesaige et Dame BARATTE Suzanne Marie Madeleine.

Monsieur Denis PROVOST du Cercle Généalogique d'Aunis et Saintonge nous a communiqué une liste de personnes originaires de la Gironde venues se marier dans la paroisse de **Le Château d'Oléron (17)** :

08.11.1691 : **ALLARD Jean** de Bordeaux et **CHESNEAU Magdeleine**.

02.06.0698 : **CANTIN Jacques** de Champigny ? et **CASTAGA Jeanne** de Bordeaux

27.11.1700 : **TEISSEIGNE Dominique** de Toulouse (31) et **LA GRANGE Marie** de Libourne (33)

24.11.1704 : **CROZILLAT Jean** de Bordeaux et **BERTEL Marie Joseph**

07.11.1707 : **PATROUILLEAU Jean** de Bordeaux et **CHARIER Marie**

01.01.1706 : **DUVESTRE Jacques** de (33) Bruges et **CHARLET Marie**, veuve de Jean MESCHAIN

28.09.1739 : **DESCLEAU Pierre** de Bordeaux et **AUCHER Marie Simone** de La Rochelle

23.01.1742 : **CASTRE Pierre** de (33) Vignonet et **GAZEAU Marie**

15.01.1743 : **SORLUS Alexandre** (33) ou (24) Quinsac et **BOURGEVIN Elisabeth**

03.02.1751 : **NEAU Charles Moïse** de Saint-George d'Oleron et **PELISSIER Catherine** de Bordeaux

06.03.1753 : **LAFARGUE Jean** veuf de Marie TISSON de (33) Bazas et **NADREAU Marie** veuve de Hyacinthe MANSAY

21.05.1753 : **USEREAU François** de (33) Bazas et **FOURNIER Solange** de l'Ile de Ré

08.01.1760 : **BEGNIER Pierre** de Bordeaux et **BON Marguerite**

15.02.1764 : **DROUILLARD Nicolas** de (33) Chezac et **CAILLAUD Marie** de Dolus d'Oleron

25.06.1765 : **CASTAING Philippe** de Bordeaux et **ARNAUD Angélique**

01.07.1766 : **COUDRET Jean** de Bordeaux et **RENAUD Marguerite** veuve MOISAU

02.04.1788 : **CRISPEL Leopold Joseph** et **GOIRAND Marguerite** de Bordeaux

NOUVEAUX ADHERENTS AU 1^{er} OCTOBRE 2001

N°		NOM et PRENOM	ADRESSE	COMMUNE
1064	Mme	BROSSARD-RUFFEY Marielle	53 rue Théodore Gardère	33000 BORDEAUX
1065	Mr	BERNATET Michel	133 rue Gambetta	72000 LE MANS
1066	Mr	DELAS François	22 domaine de Mirande	33370 YVRAC
1067	Mme	COTELLE Françoise	13 rue Edouard Branly	33110 LE BOUSCAT
1068	Mr	RELLET Gérard	Route des Dombes	01320 VILLETTE / AIN
1069	Mr	PAREJA-ROZIER Edouard	Résidence Amphipolis 244 avenue d'Eysines	33200 BORDEAUX
1070	Mr	QUESADA Ernesto	Garcia Moreno 2473	SANTIAGO du CHILI
1071	Mr	FANGUINOVENY Michel	127 C Cours du Médoc	33300 BORDEAUX
1072	Mr	CAMBOU Claude	7 rue Bonnefin Rés R.P.A. Appt 24	33100 BORDEAUX
1073	Mme	RISS Raymonde	Les « Intendants », 17 cours Balguerie Stuttenberg	33300 BORDEAUX

EN LISANT LES BULLETINS

Le bulletin n° 45 du **Centre généalogique de Touraine** offre une étude claire et agréable à lire. Y sont traités successivement :

l'affermage de la gabelle,

les mesures de capacité pour le sel (muid = 12 setiers
setier = 4 minots
minot (env. 100 litres) = 36 pintes
pinte = 2 chopines,

la répartition géographique de la gabelle :

Le n° 43 du bulletin de l'**Association généalogique du Var** précise que les recherches concernant les militaires coloniaux sont à poursuivre auprès du Centre des Archives d'outre-mer à Aix en Provence. Pour les officiers il est possible de se rapprocher des services historiques de l'armée de terre comme de la marine à Vincennes.

Ce même bulletin traite d'une question qui nous concerne tous, celle de l'orthographe des patronymes. Qui d'entre nous n'a pas constaté, souvent avec surprise, la façon curieuse, pour ne pas dire cavalière, dont notre très cher patronyme, auquel nous tenons tous, a été maltraité par les curés mais aussi par les notaires au fil des ans. Si l'article que je vous conseille de lire ne s'applique pas complètement à la Gironde, son intérêt va croissant avec l'Aquitaine et s'accroît encore pour l'ensemble du Sud-Ouest. Et bien rares sont ceux qui ne sont pas alors plus ou moins concernés. Vous y trouverez des exemples de déformations, - qui deviennent des transformations -, et des explications - qui sont presque des justifications ! -.

Dans le n° 56 du **Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines** je relève, parmi les pensions sur le Trésor, celle qui fut versée à Barthélémy GIRAUD, vétéran de la Musique du roi, ancien ordinaire de la Musique de la Chambre du roi, baptisé le 22/3/1715 en la cathédrale de Bazas, fils de Jean et Marie AUDRIEN ou AUDRIEU. Cette pension lui fut accordée à titre de retraite en considération de ses services. Il est indiqué qu'en octobre 1779 l'intéressé était maître de musique à la cathédrale St André de Bordeaux et qu'il vivait alors place St André (place Pey Berland, près du chevet).

Pour commémorer le centenaire de la catastrophe survenue lors de l'éruption de la Montagne Pelée, la ville de St-Pierre (Martinique) et l'Association « **Généalogie et Histoire de la Caraïbe** » cherchent toute trace des personnes qui en furent victimes. Si certains de vos ascendants ou collatéraux entrent dans le cadre de cette étude, si vous possédez des documents, en particulier familiaux, sur le sujet, prenez contact avec :

Généalogie et Histoire de la Caraïbe, pavillon 23, 12 avenue Charles de Gaulle, 78230 LE PECQ,
ou par e-mail : CGCaraïbe@aol.com

Le **Cercle généalogique de Bourbon**, dans son bulletin n° 72, signale les mariages suivants :

- François Henry LENOURICHEL, pharmacien, o le 8/4/1817 à BORDEAUX, fils de feus Jacques et Cécile LANNELUC, vivants dt à Bx, épouse le 24/5/1848 à St DENIS (La Réunion) Marie REINE o le 18/6/1822 à PORT-LOUIS (île Maurice) fille de Louise REINE, dt à St DENIS (La Réunion).
- Jeanne Désirée MARION o le 3/4/1828 à BORDEAUX, sous la tutelle de Jean Baptiste MARION son oncle, fille naturelle de feu Anne Olive MARION, vivante commerçante à BORDEAUX, épouse le 4/7/1848 à St DENIS (La Réunion) Numa JUDE o le 24/12/1819 à St DENIS (La Réunion), fils de feu Joseph Pierre et de Nicole Virginie.
- Stanislas Jean Charles SAINT MARTIN, négociant, o le 22/9/1824 à BORDEAUX, fils de Albert Jean et de Anne Marguerite BOUCHY épouse le 6/6/1849 à St DENIS (La Réunion) - mariage in extremis - Anne Louise Anaïs LECONTE DE LISLE o en juillet 1826 à DINAN, fille de Charles Marie, docteur en médecine et de Anne Suzanne Marguerite Elysée de LANUX de RISCOURT.

La recherche dans les archives militaires est traitée par le **Groupement héraldique et généalogique de l'Agenais** dans son bulletin n° 27 en ce qui concerne :

1.- Archives Municipales : série EE (pour l'Ancien régime) : éventuellement dénombremens des effectifs ou rôles de montre, déclarations pour le ban et l'arrière ban, listes de soldats payés par les villes pour leur défense. Série H : états nominatifs des volontaires de 1792 et Garde nationale.

2.- Archives Départementales : série L (pour la période révolutionnaire) : P.V. d'élection des officiers de la Garde nationale et états nominatifs de celle-ci, registre d'inscription des volontaires en 1792, états des conscrits de 1794, listes des Défenseurs de la Patrie morts au combat, de leurs veuves et orphelins. Série R (depuis la Révolution) : états nominatifs de la Garde nationale depuis le Consulat jusque en 1871, tableaux de recensements militaires, listes de tirages au sort jusque en 1815 (nom, prénoms, surnom, degré d'instruction, profession, date et lieu de naissance, filiation, domicile des parents,...), listes de contingents après 1815 (nom, prénom, signalement, date et lieu d'incorporation), registres matricules (reversés par le Service historique de l'armée de terre aux Archives départementales concernées) indiquent notamment (degré d'instruction, spécialité dans l'armée, changements d'adresse, situation familiale).

Les « mentions marginales » sont très utiles lors de recherches concernant la fin du XIXème et le XXème siècle. C'est pourquoi, dans son Bulletin n° 47, le **Cercle généalogique d'Aunis et de Saintonge** leur a consacré un encart rappelant que :

La loi du 18/4/1886 impose l'inscription d'un divorce en marge de l'acte de mariage,

Celle du 17/8/1897 la mention, sur l'acte de naissance, des date et lieu de mariage, divorce ou remariage,

Celle du 28/10/1922 l'indication, dans l'acte de naissance, des date et lieu de naissance des 2 parents,

Celle du 29/3/1945 la mention,, sur l'acte de naissance, de celle du décès de l'intéressé.

Il faut savoir, cependant, qu'actuellement ces mentions ne sont apposées que par la Mairie concernée par les actes en marge ou dans le corps desquels elles doivent figurer.

Pierre DUPOUY

FAUT-IL TOUJOURS SE FIER AUX PROMESSES ?

Nous sommes le 12/1/1684 dans la paroisse de LISLE en Dordogne. Un de mes ancêtres Marot GUISCHARD, laboureur, demeurant au village de Poumier se rend à LISLE pour y rencontrer dans la maison de feu Me Jean MANEN, notaire royal, le fils Manen préposé à la levée des tailles, justement dans l'intention de lui verser les _ de sa cotisation.

Arrivé à l'étude il n'y trouve que Jeanne VALPREMY, le veuve du notaire. Déçu, il décide de rester en ville et après les vêpres, il se rend chez Me Jean PEYRELLADE pour y faire collation.

Et c'est là qu'il voit arriver le préposé à la levée des tailles qui vient se faire raser par le fils PEYRELLADE. Il profite de l'occasion pour l'aborder et lui proposer de le payer, ce que le préposé accepte lui précisant, de mémoire, que sa contribution est de 13 L mais qu'il n'a pas le rôle sur lui et qu'il le rayera de retour à l'étude.

Marot lui compte donc 9 L 15 s, utilisant 3 demi-louis et des pièces de 3 s et de 6 d. que préposé rechigne à accepter. Mais Marot, lui offre la collation, des personnes présentes comptent les pièces, tout s'arrange donc, tellement bien que Marot se plaint de la lourdeur de sa cotisation et que MANEN promet d'en tenir compte à l'avenir.

Quelques jours plus tard nos deux hommes se rencontrent et le préposé, qui a vérifié ses rôles, précise que la taille due n'est pas de 13 L mais de 13 L 10 s ce qui majore l'acompte dont le solde est porté à 7s 6 d que Marot promet de régler rapidement. Quelques jours passent encore et le notaire meurt !

Son successeur à la collecte, Louis BORIE, n'ayant trouvé aucune trace du versement sur le rôle – par négligence du défunt – réclame le paiement de la totalité de la cotisation sous peine de poursuites, contraintes, dommages et intérêts. Vous imaginez la surprise de Marot qui, d'abord, propose de régler immédiatement le solde des _, mais, devant la violence de l'altercation, se rend chez Me Trémolines, autre notaire qu'il connaît bien, pour y faire la déposition , citer des témoins.

Je n'ai malheureusement pas trouvé la suite de l'affaire, mais gageons qu'elle n'a pas dû tourner à l'avantage de mon ancêtre !

Pierre DUPOUY

LA NOMINATION DES CONSULS DE LISLE (24) POUR 1686 OU LA FIN D'UNE INTRIGUE MUNICIPALE

Le 29/9/1685, jour de la fête de St Michel, vers midi, après la grand messe, sont assemblés sous la halle Me Raymond MERLHIE, procureur d'office de la ville et de la paroisse, Guillaume BARBUT, Pierre LAMY, serrurier, parlant aussi au nom de Pierre PEYRELADE, Me chirurgien, Pauly BLANQUET, Pey RIBOULET dit Peyrou, Jean DUPEYRAT et autres « faisant la majeure et plus saine partie des habitants » qui déclarent à Me TREMOULINES, notaire royal, que Me Henry MARNYHAC, notaire royal et lieutenant de la juridiction, Arnaud ROUSSEAUD, Pierre FOUGEYRON, Louis BORIE, Anthoine COULAUD et Hélie HERITIER, consuls pour l'année en cours, s'étant « fait continuer » pendant 2 ans dans leur charge au préjudice des statuts et anciennes coutumes, non contents de cela, pour « se perpétuer » dans leur charge et les rendre comme héréditaires dans leur maison et famille, ont fait le 23 septembre une nomination « clandestine » de leurs enfants, beaux-frères et cousins germains pour leurs successeurs, ce qui a obligé les « remontrants » à recourir à la Cour de l'Election pour obtenir une ordonnance le lendemain portant qu'il sera procédé, par les habitants qui s'assembleront à l'issue de la messe paroissiale, un jour de fête ou un dimanche, à une nouvelle nomination de consuls bons et capables, autres que ceux qui sont en charge depuis 3 ans ainsi que leurs fils, frères, oncles ou neveux de ces derniers à peine de nullité et cassation.

Cette ordonnance est signifiée aux intéressés le 25 septembre qui aussitôt « ont changé de batterie » et nommé le même jour de nouveaux consuls parmi lesquels leurs beaux-frères, ce qui ne pouvait pas être admis. Les « remontrants » s'y opposent donc et en exécution de l'ordonnance précitée, ils convoquent au son des cloches une nouvelle assemblée des habitants.

Ils proposent, pour être « consuls de la ville », Jean MILLIAGUET, marchand, Thoumieux GERBAUD, tisserand, Jean EYQUET, voiturier, Estienne BOUGERON, me sargeur, pour « consuls des faubourgs » Jean DESMOULINS, me apothicaire, Pierre VERGNIAUD, marchand, Arnaud PEYTOUREAU et pour « consuls de la paroisse » Jean THOMAS, marchand, François DESENREND, Guillaume MICARD, Charles RIBEYREY, laboureur, à charge par eux d'élire 6 des plus capables.

A cet effet ils ont proposé comme garants de leurs bonne vie et mœurs et capacité Me Jean PEYRELLADE, praticien, Guillaume BARBUT, clerc, Charles DESMOULINS, praticien, Bertrand REVELHIAUD, clerc, Thibaud SENDRONS, me maréchal, Marot GUISCHARD, Michel LAMY, Sicaire de VILLEPONTOUR, Jean ROUSSEAUD dit Commandant, Guillaume TRUFIER, Poncet LACROIX, Jean BOURLAND dit Fabreau, Pierre TESTUT, Jean CHAVELOUT, Denis LAMY, Anthoine DESMOULINS dit Soye, Méric BRUN, Joseph LAMY, Helies BEYNEY, Jean BOUYER, Guilhem MANET, Pey BRASSET dit Fumat, Joseph DUVERNEUILH, Arnaud BOUTHIER, tous laboureurs et Guilhou SOUBRENAT, clerc qui, avec les « remontrants », ont levé la main, dit et attesté « d'une commune voix » que Jean MILHIAGUET, Thoumieux GERBAUD, Jean DESMOULINS, Arnaud PEYTOUREAUX, Jean THOMAS et Charles REBEYREY sont capables, suffisants et solvables pour tenir et assurer la charge de consul et recteur pour l'année 1686, étant gens de bien et sans reproche. Ils demandent qu'ils prêtent serment, ce dont Me TREMOULINES dresse immédiatement acte.

Ainsi fut-il mis fin à 3 années de gestion relevant d'un comportement plus que douteux. Mais l'Histoire n'est elle pas un éternel recommencement ?

(J'ai suivi le texte du notaire d'aussi près que possible essayant d'en rendre la lecture plus aisée)

Pierre DUPOUY

Une récompense pour les A.G.B.

Nous vous informons que, lors du Congrès national de Généalogie qui s'est tenu à Marseille du 5 au 8 mai 2001, le site « Internet » des A.G.B. s'est vu décerner le prix de la Fédération Française de Généalogie.

NOS PUBLICATIONS

Vous trouverez ci-après et au fur et à mesure de leur réalisation la liste des relevés effectués par nos adhérents et que nous proposons à la vente. Ces ouvrages dont nous déposons systématiquement un exemplaire aux Archives Départementales de la Gironde, peuvent être fournis à tous nos lecteurs.

Relevé des Naissances et Décès

Après les Mariages, nous avons commencé la saisie des Baptêmes et Sépultures des paroisses de la Gironde.

Patronymes étudiés

Répertoire alphabétique des patronymes contenus dans les Listes Eclair déposées par nos adhérents.

Passagers et Engagés 1671-1716

Passagers et Engagés embarqués à BORDEAUX pour les Antilles pendant cette période, tels qu'on a pu les trouver dans les registres de l'Amirauté de Guyenne, série 6B64 à 6B87.

Engagés 1715-1720

Liste des engagés tirée des liasses 6B350 à 6B361.

Passeports

Table des passeports délivrés aux voyageurs partant de BORDEAUX par voie terrestre ou maritime, classés par années de départ, de 1793 à 1858 avec une lacune en 1829.

Relevé des dossiers de demandes de passeports pour la période 1793 – An VII (liasses 3L177 et 3L178 des A.D. de la Gironde), comme annoncé dans notre bulletin N°67.

Embarquements

Passagers partis de BORDEAUX pour les « Iles » de 1713 à 1787. Les listes ont été regroupées en 6 fascicules en fonction du lieu d'origine des passagers. Une brochure supplémentaire concerne les personnes originaires ou habitantes des «Iles» et y retournant et une autre, celles qui partaient pour les ports français et les ports étrangers d'Europe.

Informations proposées	Détail	Tarif frs	Tarif euro
		Port Compris	Port compris
Patronymes étudiés	Répertoire	140	21,34
Engagés 1671 – 1716	Classé dans l'ordre chronologique	60	9,15
Passagers 1671 – 1715	Classé dans l'ordre chronologique	60	9,15
Engagés 1717 – 1720	Classé dans l'ordre chronologique	60	9,15
Passeports	1793 – 1799 66 pages	80	12,20
	1800 – 1808 66 pages	80	12,20
	1809 – 1828 65 pages	80	12,20
	1830 – 1840 (lacune 1829) 229 pages	200	30,49
	1841 – 1850 271 pages	260	39,64
	1851 – 1858 256 pages	250	38,11
Dossiers de demandes de passeports	1793 à l'an VII 44 pages	65	9,91
Embarquements fascicule n°1	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	50	7,62
Embarquements fascicule n°2	Bretagne, Centre, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie	50	7,62
Embarquements fascicule n°3	Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes, Provence- Côte d'Azur.	50	7,62
Embarquements fascicule n°4	Pays de Loire, Poitou-Charentes	70	10,67
Embarquements fascicule n°5	Midi-Pyrénées	70	10,67
Embarquements fascicule n°6	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées.-Atlantiques	180	27,44
Embarquements (total)	Ensemble 6 brochures	450	68,60
Embarquements	Originaires des Iles	85	12,96
Embarquements	Destination Europe du Nord et septentrionale	90	13,72

NAISSANCES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif Euro Port inclus
AMBARES	Notre Dame Grave	1739-1792	25,92
	Saint-Pierre	1700-1792	
AUDENGE	Saint-Paul	1692-1804	10,67
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1626-1803	9,15
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	30,49
BAYON	Notre-Dame	1692-1792	11,43
BELIET	Saint-Exupere	1692-1803	10,67
BERNOS		Révolution	5,34
BEYCHAC	Saint Marcel	1739-1790	3,81
BLASIMON	Toutes Paroisses	1737-1792	9,15
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	9,15
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1677-1793	3,05
BOURG / GIRONDE	Saint-Girons	1708-1792	17,53
	Saint-Pierre	1728-1792	
	Abbaye St-Vincent	1589-1595	
BRANNE		1594-1800	10,67
BUDOS	Saint-Romain	1679-1792	12,96

DECES

Commune	Paroisse ou canton	Période	Tarif euro port inclus
AMBARES	Notre-Dame Grave	1739-1792	27,44
	Saint-Pierre	1700-1792	
AUDENGE	Saint-Paul	1693-1804	9,15
BAIGNEAUX	Saint-Paul	1662-1803	4,55
BASSENS	Saint-Pierre	1657-1804	22,87
BAYON	Notre-Dame	1650-1792	9,91
BELIETS	Saint-Exupere	1692-1803	10,67
BEYCHAC	St-Marcel	1739-1790	2,87
BLASIMON	Toutes paroisses	1737-1793	6,10
BLESIGNAC	Saint-Vivien	1679-1889	6,10
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1664-1792	2,87
BOURG / GIRONDE	Saint-Girons	1708-1792	12,96
	Saint-Pierre	1759-1792	
BRANNE		1661-1797	6,10
CASSEUIL	St-Pierre	1694-1803	9,91
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663-1793	6,10

MARIAGES

Commune	Paroisse ou Canton	Période	Tarif euro Port nclus
AUROS	St-Germain et ND	1703 - 1792	3,05
	St-Pierre de Quinsac	1700 - 1803	
AMBARES-LAGRAVE	Notre-Dame	1739 - 1792	10,67
	Canton d'Ambares	1798 - 1800	
ARVEYRES	Notre-Dame	1669-1800	5,34
AUBIAC	St-Pierre de Cuilleron et St-Léger	1737 - 1772	1,52
AUDENGE	St-Paul	1692 - 1804	3,05
BAIGNEAUX	St-Paul	1644 - 1803	3,05
BASSENS	St-Pierre	1668 - 1804	9,15
BAYON-SUR-GIRONDE	Notre-Dame	1650 - 1805	6,10
BAZAS	St-Antoine et St-Christophe	1664 - 1791	12,20
	St-Romain de Poussignac	1678 - 1792	
	Notre-Dame de Mercadil	1680 - 1792	
	St-Martin et ND de Conques	1636 - 1792	
	Cathédrale St-Jean	1631 - 1792	

CASSEUIL	St-Pierre	1700-1803	9,91
CASTELVIEL	Notre-Dame	1636-1793	9,91
CENAC	Saint-André	1714-1802	6,86
CERONS		1676-1792	14,48
ESSEINTES LES		1707-1801	6,86
FLAUJAGUES		1662-1802	7,62
GREZILLAC		1623-1766	12,20
JUGAZAN	St-Martin	1737-1802	5,34
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	9,91
ORIGNE		1692-1803	5,34
PAILLET		1676-1792	12,96
PEUJARD		1676-1792	21,34
PORCHERES		1723-1792	6,10
REOLE LA		1648-1797	48,78
SAINTE LOUBES		1584-1802	36,59
SAINTE MACAIRE		1540-1792	35,06
SAUTERNES	Saint-Pierre	1608-1793	12,96
SAINTE-SEURIN DE BOURG	Saint Seurin de Trouveyras	1716-1803	3,81

CENAC	Saint-André	1714-1802	6,10
ESSEINTES LES		1707-1801	6,86
FLAUJAGUES		1662-1802	6,10
HSTENS		1719-1803	14,48
JUGAZAN	Saint-Martin	1737-1792	4,55
MACAU	Notre-Dame	1737-1789	9,91
ORIGNE		1676-1828	4,55
PAILLET		1676-1828	12,96
PEUJARD		1669-1804	12,96
PORCHERES		1723-1792	4,55
REOLE LA		1656-1797	28,97
SAUTERNES	Saint-Pierre	1603-1793	11,43
SAINTE LOUBES		1625-1803	28,97
SAINTE MACAIRE		1629-1792	24,39
SAINTE-SEURIN DE BOURG	St-Seurin de Trouveyras	1730-1803	2,87

	St-Vincent et Hipolyte	1659 - 1792	
	St-Michel de la Prade	1659 - 1792	
	St-Romain de Tontoulon	1678 - 1790	
BELIN-BELIET	St-Exupere	1682 - 1803	4,57
	Canton de Beliet	1798 - 1800	
BERNOS-BEAULAC	St-Pierre de Taleyson	1692 - 1791	7,62
	Notre-Dame	1675 - 1792	
	Révolution		
BIRAC	St-Laurent	1678 - 1803	1,52
BLASIMON	St-Nicolas	1747 - 1792	3,05
BLAYE	St-Sauveur	1551 - 1676	3,05
BLESIGNAC	St-Vivien	1681 - 1888	3,05
BOSSUGAN	Ste-Eulalie	1678 - 1793	3,05
BOURG	St-Girons	1660 - 1802	10,67
	St-Pierre de Camillas	1711 - 1792	
	St-Saturnin de la Libarde	1664 - 1802	
	Canton de Bourg	1798 - 1803	
BOURIDEYS	St-Michel	1694 - 1792	3,05
BRANNE	St-Etienne	1651 - 1798	4,57

BROUQUEYRAN	St-Pierre	1693 – AN12	1,52
BRUGES	St-Pierre	1775 – 1779	1,52
BUDOS	St-Romain	1679 – 1792	4,57
CABANAC VILLAGRAINS	St-Martin et St-Jean	1617 – 1803	4,57
CAPTIEUX	St-Martin	1671 – 1792	9,15
CASSEUIL	St-Pierre	1700 – 1801	3,05
CASTELVIEL	Notre-Dame	1663 – 1803	4,57
CASTILLON LA BATAILLE	St-Symphorien	1655 – 1792	9,15
CAVIGNAC	St-Hilaire	1653 – 1698	1,52
CAZATS	St-Martin	1631 – 1798	3,05
CENAC	St-André	1714 – 1801	3,05
CERONS	St-Martin	1676 – 1792	6,10
CISSAC	Notre-Dame	1673 – 1799	4,57
CIVRAC-EN-MEDOC	St-Pierre	1782 – 1789	3,05
COIMERES	Notre-Dame	1680 – 1792	4,57
COIRAC	St-Martin	1634 – 1804	3,05
COURS-LES-BAINS	St-Martin	1631 – 1803	3,05
CUBZAC LES PONTS	St-Julien	1664 – 1802	6,10
CUDOS	St-Jean	1663 – 1791	6,10
	St-Laurent d'Artiguesvieille	1710 – 1792	
DAUBEZE	St-Sulpice	1679 – 1771	1,52
DONNEZAC	Notre-Dame	1682 – 1806	6,10
ESCAUDES	Notre-Dame	1737 – 1792	1,52
ESSEINTES (Les)	St-Pierre et St-Aignan	1707 – 1803	3,05
FARGUES DE LANGON	Notre-Dame	1682 – 1792	4,57
FLAUJAQUES	St-Martin	1670 – 1763	3,05
FRONTENAC	Notre-Dame	1641 – 1803	3,05
GAJAC	St-Martin	1660 – 1790	4,57
GANS	St-Pierre	1737 – 1792	1,52
GAURIAC	St-Pierre	1627 – 1718	3,05
GENISSAC	St-Martin	1692 – 1803	6,10
GENSAC	Notre-Dame	1696 – 1793	6,10
GRADIGNAN	St-Pierre	1738 – 1792	4,55
GREZILLAC	Notre-Dame	1625 – 1768	4,57
HOSTENS	St-Pierre aux Liens	1719 – 1803	6,10
HOURTIN	Ste-Hélène	1706 – 1750	3,05
HURE	St-Martin	1746 – 1792	3,05
IZON	St-Martin	1629 – 1806	9,15
JUGAZAN	St-Martin	1738 – 1792	3,05
LABREDE		1728 – 1792	4,57
LADOS	St-Martin	1680 – 1792	1,52
LANGOIRAN	St-Pierre	1696 – 1734	3,05
LANSAC	St-Pierre	1760 – 1792	1,52
LANTON	Notre-Dame	1686 – 1800	3,05
LEOGNAN	St-Martin	1737 – 1792	4,57
LERM ET MUSSET	Notre-Dame	1737 – 1791	4,57
	St-Martin	1740 – 1791	
LESTIAC-SUR-GARONNE	Notre-Dame	1692 – 1803	3,05
LIGNAN-DE-BAZAS	St-Vincent	1696 – 1792	3,05
LOUBENS	St-Vincent	1700 – 1792	3,05
LUCMEAU	St-André	1668 – 1792	6,10
MACAU	Notre-Dame	1737 – 1785	3,05
MAZERES	Notre-Dame	1693 – 1791	1,52
MERIGNAC	St-Vincent	1719 – 1805	9,15
MOMBRIER	St-Sulpice	1731 – 1766	1,52
MONTUSSAN	St-Martin	1648 – 1812	4,57
NIZAN (le)	St-Martin	1627 – 1792	4,57
ORIGNE	St-Jean d'Origne et St-Jean de Turzan	1692 – 1803	1,52
PAREMPUYRE	St-Pierre	1684 – 1792	3,05
PAILLET		1676-1825	6,10
PAUILLAC	St-Lambert	1682 – 1802	9,15
	Canton de Pauillac	1798 – 1800	
PEUJARD	St-Martin	1670 – 1804	9,15
POMPEJAC	St-Saturnin et St-Vincent	1643 – 1769	4,57
PORCHERES	St-Pierre	1723 – 1792	3,05

PRECHAC	St-Pierre	1634 – 1792	11,43
	St-Martin d'Insois	1659 – 1792	
PUJOLS	Canton de Pujols	1798 – 1800	1,52
REOLE (la)	St-Michel	1656 – 1803	12,20
	Canton de la Réole	1798 – 1800	
ROAILLAN	St-Saturnin	1662 – 1792	3,05
ST-ANDRE DE CUBZAC	Canton de St-André	1798 – 1800	6,10
ST-AUBIN DE BRANNE	St-Aubin de Blaignac	1668 – 1797	3,05
ST-CHRISTOLY DE BLAYE	St-Christoly de Canac	1602 – 1810	9,15
SAINT-COME	St-Come	1690 – 1792	3,05
ST-FELIX DE FONCAUDE	Notre-Dame de St-Félix Pommiers	1671 – 1802 1685 – 1792	4,57
ST-LAURENT ET BENON	Canton de St-Laurent et Benon	1798 – 1800	1,52
SAINT-LOUBES	St-Pierre	1608 – 1803	11,43
	Canton de St-Loubés	1798 – 1800	
SAINT-MACAIRE	St-Martin	1596 – 1792	10,67
	Canton de St-Macaire	1798 – 1800	
SAINT-MAGNE	St-Magne	1726 – 1790	3,05
SAINT-MARTIAL	St-Martial	1673 – 1792	3,05
SAINT-MORILLON	St-Morillon	1693 – 1803	3,05
SAINT-SAUVEUR	St-Sauveur	1668 – 1803	4,57
SAINT-SELVE	St-Selve	1747 – 1803	3,05
ST-SEURIN-DE-BOURG	St-Seurin de Trouveyras	1716 – 1803	1,52
SAINT-SEVE	St-Seve	1694 – 1792	1,52
ST-SULPICE CAMEYRAC	St-Cyr	1738 – 1802	6,10
	St-Sulpice	1668 – 1803	
SAINT-SYMPHORIEN	St-Symphorien	1692 – 1796	3,05
	Canton de St-Symphorien	1798 – 1800	
ST-VINCENT DE PAUL	St-Vincent de Paul	1772 – 1802	1,52
ST-VIVIEN DE MONTSEGUR	St-Vivien de Boissan	1794 – 1798	2,29
SAINTE-EULALIE	Ste-Eulalie	1617 – 1803	6,10
SAMONAC	St-Martin	1692 – 1792	1,52
SAUCATS	St-Pierre	1695 – 1802	4,57
SAUTERNES	St-Pierre	1629 – 1793	7,62
SAUVIAC	St-Praxède et St-Laurent	1676 – 1792	3,05
SAVIGNAC	St-Jean	1654 – 1793	4,57
SENDETS	St-Jean et ND de Bijoux	1687 – 1789	1,52
SIGALENS	St-Martin d'Aillales-Vieux	1692 – 1794	3,05
	St-Martin de Monclarits	1698 – 1792	
	St-Pierre	1657 – 1790	
TARGON	Canton de Targon	1798 – 1799	1,52
TAURIAC	St-Etienne	1690 – 1800	4,57
TESTE (LA)	St-Vincent de la Teste de Buch	1662 – 1857	10,67
TOULENNE	St-Saturnin	1702 – 1812	3,05
TUZAN (Le)	St-Jean	1777 – 1792	2,29
UZESTE	Notre-Dame	1682 – 1791	4,57
VAYRES	St-Jean	1647-1792	7,62
VERTHEUIL	St-Pierre	1702 – 1763	3,05
VILLANDRAUT	St-Martin	1632 – 1793	3,05
YVRAC	St-Vincent	1677 – 1802	4,57

Les communes en **caractères gras** sont les communes nouvellement informatisées.

Les dates indiquées dans la colonne Période sont les dates extrêmes des relevés. La plupart des paroisses présentent entre ces dates des lacunes parfois importantes.

La photocopie d'une liasse des Tables Annuelles des B.M.S. de **Talence** pour les années 1735 à 1798 peut être consultée à notre Bibliothèque.

Les tarifs ci-dessus sont en Euros . Ils correspondent aux sommes ci-dessous en francs :

Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros
10	1,52	15	2,29	20	3,05	25	3,81	30	4,55	35	5,34	40	6,10
45	6,86	50	7,62	55	8,38	60	9,15	65	9,91	70	10,67	75	11,43
80	12,20	85	12,96	115	17,53	140	21,34	150	22,87	160	24,39	180	27,44
190	28,97	230	35,06	240	36,59	320	48,78						

Nous vous rappelons qu'un certain nombre de communes, principalement celles de la banlieue de Bordeaux, ont été mises sur fiches il y a quelques années par une de nos adhérentes. Ces fiches sont consultables à l'Annexe des Archives Départementales de la Gironde, rue Poyenne. Elles concernent les communes suivantes :

BEGLES	BRUGES	BLANQUEFORT
CADAUJAC	EYSINES	GRADIGNAN
LEOGNAN	LUDON	LE BOUSCAT
LE TAILLAN	LE PIAN MEDOC	LISTRAC
MERIGNAC	PAREMPUYRE	SALAUNES
SAINT-AUBIN DU MEDOC	SAINT-HILAIRE DU BOIS	SAINT-JEAN D'ILLAC
SAINT-MEDARD EN JALLES	PESSAC	VILLENAVE-D'ORNON

LISTE DES OUVRAGES QUI PEUVENT ETRE CONSULTES AU SIEGE

Les relevés qui suivent ont été obtenus par échange avec d'autres cercles généalogiques. Nous ne pouvons pas les publier, mais ils sont consultables au siège de notre association.

Communiqués par CGHSM-LE HAVRE :

- Liste des personnes embarquées dans le port du Havre pour toutes les destinations, au cours de la période 1780 – 1830.

Liste des pensionnés de la Marine Marchande (marins et veuves) pour la période 1780 – 1840, soit environ 5.500 noms.

Communiqué par le CERCLE GENEALOGIQUE des PYRENEES ATLANTIQUES :

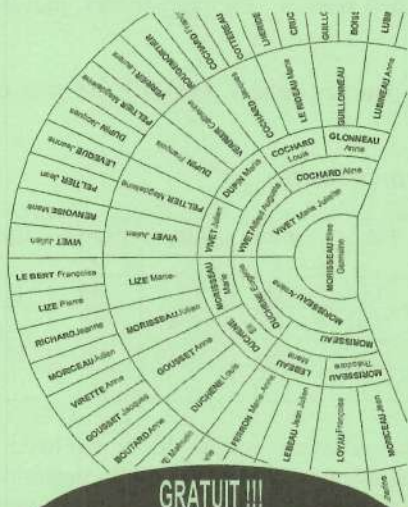
« *Relevé des passagers qui ont été embarqués pour les colonies françaises depuis 1749 incluse jusques et y compris 1777* ». Cette liste comporte 1552 noms de personnes, passagers ou engagés, embarqués au port de Bayonne pendant la période indiquée.

La majeure partie des passagers qui y figurent est originaire des départements actuels des Pyrénées Atlantiques et des Landes. Une douzaine seulement provient de la Gironde.

Communiqué par le CERCLE GENEALOGIQUE D'AUNIS ET SAINTONGE.

Liste des mariages relevés en Charente-Maritime où l'un au moins des conjoints est originaire de la Gironde. Cette liste est à six entrées pour chaque mariage : époux, épouse, père de l'époux, mère de l'époux, père de l'épouse et mère de l'épouse.

Nous vous rappelons qu'on peut aussi consulter au siège ou sur notre site internet notre registre « Ils sont venus d'ailleurs » qui rassemble les mariages relevés en Gironde ou ailleurs concernant des personnes originaires d'autres départements. (Voir notre bulletin N°69).



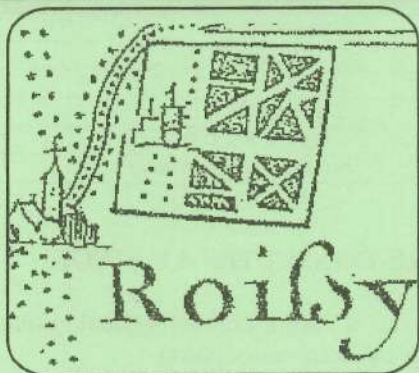
GRATUIT !!!

La version "Découverte" de GénéaTique 2000 sur CD-Rom

Saisie assistée, complète et conviviale
 Gestion de champs personnalisés
 Edition variées et paramétrables
 Nombreux modèles prédéfinis
 Dessins d'arbres de toute taille
 Export des documents en .RTF et .WMF
 Import/Export GEDCOM
 Création de pages HTML

Fiches familiales personnalisables
 Listes ascendantes et descendantes
 Listes sélectives (multicritères)
 Placement d'images dans les documents
 Bourse d'échanges informatique
 Séquences multimédia

LA CARTE DE "CASSINI"



181 feuilles sur deux CD-Roms
 Edition Nord et Sud
 Cartes levées entre 1760 et 1789
 Echelle 1/86400
 Numérisation en noir et blanc
 Haute résolution (400 dpi)



CASSINI LOCALISATION
 Le complément indispensable
 à la carte de Cassini

Localisation instantanée d'une ville
 en saisissant son libellé ou en
 choisissant dans une liste.



Cartes géographiques anciennes

Collection de cartes géographiques des XVIème et XVIIème siècles sur CD-Rom. Vous pourrez retrouver les lieux où ont vécu vos ancêtres à travers 105 cartes d'une qualité exceptionnelle.



Androsace

Logiciel particulièrement adapté à la gestion de votre bibliothèque. La gestion du fond documentaire peut être complétée en option d'un module de gestion des prêts.



Cartes postales anciennes

Visionnez ces 70.000 cartes postales anciennes regroupées sur 7 CD-Roms et classées par région.



Nos services

Le CDIP vous propose sa lettre d'information trimestrielle (Généatique Info) vous livrant les trucs et astuces du logiciel GénéaTique. Le CDIP assure également un support technique de qualité et un suivi de ses clients.

Grâce à la Bourse d'échanges, nous vous mettons en relation avec d'autres généalogistes qui travaillent avec les mêmes patronymes que vous, dans les mêmes lieux.

